

REPLACEMENT DE THERMOPOMPES PHASE 4 - FÉLIX-LECLERC

820 BOULEVARD DE LA GAPPE, GATINEAU, QC



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :



CLIENT :



REF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

**REPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc**

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :
CE DESSEIN ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE
N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS
AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTES LES SERVICES UTILITÉS PUBLICS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS
AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSEIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

00	2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A	2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET :	DATE :
CA0064408.7098	JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE :	
INDIQUÉE :	
CONÇU PAR :	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAVAIL.
A. GINGRAS	
DESSINÉ PAR :	
A. GINGRAS	
VÉRIFIÉ PAR :	
S. ETHIER, ing.	
DISCIPLINE :	
ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT	

TITRE :

**NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES,
LISTE DES PLANS ET
PLAN CLÉ**

NUMÉRO DU FEUILLET :

E-001

FEUILLET # : E-001 DE E-007

ÉMISSION :

ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES

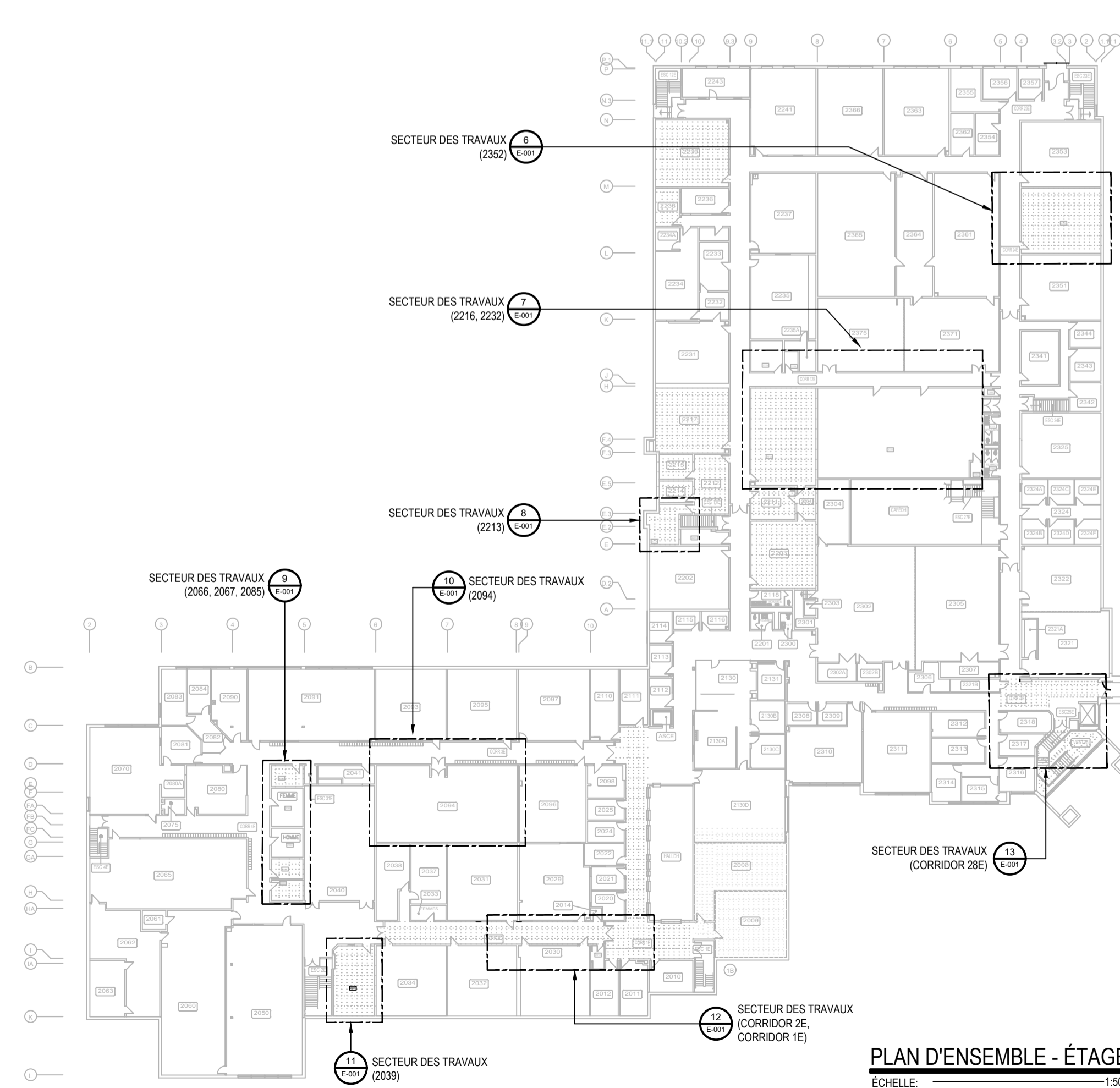
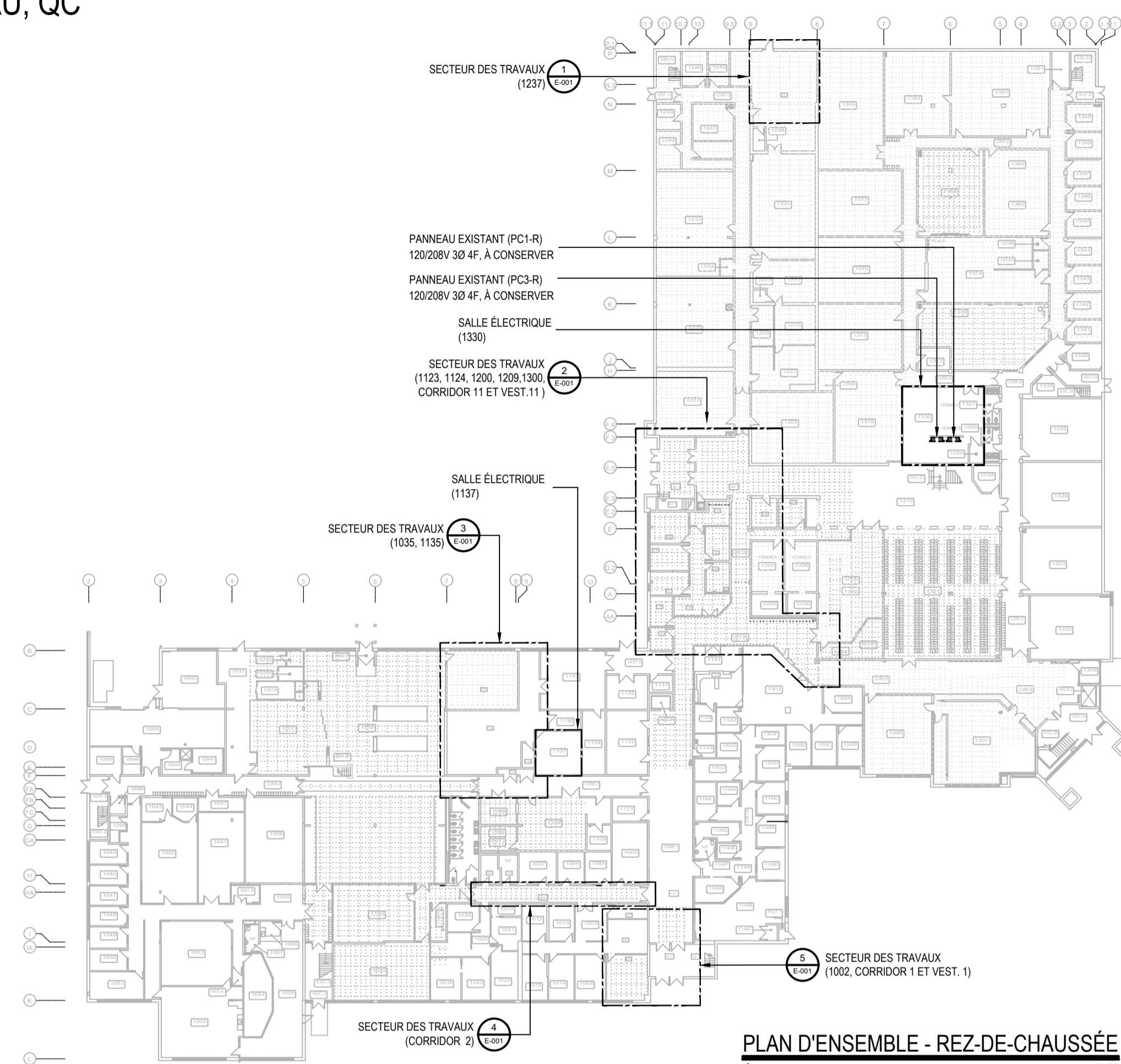
EN DATE DU : 2026/04/10

RV :
00

LÉGENDE - ÉLECTRICITÉ	
SYMBOLES	DESCRIPTION
	APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS
	HAUT-PARLEUR EXISTANT
	DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE EXISTANT
	PANNEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
	SECTIONNEUR (PAR MÉCANIQUE, MANUFACTURIER DE L'ÉQUIPEMENT)
ER	EXISTANT RELOCALISÉ À CONSERVER
N	INDIQUE ÉQUIPEMENT EXISTANT À RÉINSTALLER

LISTE DES PLANS	
E-001	NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES, LISTE DES PLANS ET PLAN CLÉ
E-002	EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSEE - ENLÈVEMENT
E-003	EXTRAIT DE L'ÉTAGE - ENLÈVEMENT
E-004	EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSEE - CONSTRUCTION
E-005	EXTRAIT DE L'ÉTAGE - CONSTRUCTION
E-006	PANNEAUX ÉLECTRIQUES
E-007	PHOTOS RÉFÉRENCES ET TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR

NOTES GÉNÉRALES	
1.	L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIGNE PLEINE EST NOUVEAU ET DEVRA ÊTRE FOURNI, INSTALLÉ ET RACCORDÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
2.	SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIGNE TIRÉE EST EXISTANT À CONSERVER.
3.	L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ EN LIGNE TIRÉE AFFECTÉ DE L'INDICE "EE" EST EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLÈVER.
4.	LES PLAFONDS EXISTANTS SONT DES PANNEAUX ACOUSTIQUES EN TUILES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLÈVER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES TUILES. LES TRAMES DE PLAFOND ET LES PANNEAUX ACOUSTIQUES POUR LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. IL SERA AUSSI RESPONSABLE DE COUPER, RÉPARER OU REPLACER LA TRAME DE PLAFOND, DES TUILES ET DES PANNEAUX ACOUSTIQUES SI REQUIS PAR LES TRAVAUX OU SI UN BRIS SURVIENT LORS DES TRAVAUX.
5.	LES NOUVELLES THERMOPOMPES REPLAÇANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLAFOND SERONT ÉGALEMENT INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLAFOND.
6.	TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN MAÎTRE ÉLECTRICIEN (VOIR DEVIS).
7.	LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUE DEVONT VÉRIFIER TOUTES LES POSITIONS DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
8.	FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN D'ŒUVRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL, TEL QUE DÉTAILLÉ SUR LES PLANS ET EN ACCORDS AVEC LE DEVIS ÉLECTRIQUE.
9.	LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES SERONT RESPONSABLES DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTE INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES AVEC LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, EXISTANTS ET NOUVEAUX, ET AUTRES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES DEVONT PRENDRE CONNAISSANCE DES CONDITIONS EXISTANTES ET PRÉVOIR TOUT CONFLIT NÉCESSITANT DES MODIFICATIONS SUR LE SITE. AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA OCTROYÉE POUR UN MANQUE DE COORDINATION.
10.	LES DISPOSITIONS DE LA TUYAUTERIE, DES CONDUITS D'AIR ANCIEN QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SONT BASÉES SUR LES MODÈLES LISTÉS EN CRITÈRES D'ACCEPTATION. TOUTE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DEVRA TENIR COMPTE DES DÉGAGEMENTS REQUIS, DE L'ESPACE DISPONIBLE, DU POIDS ET DE L'ORIENTATION DES RACCORDEMENTS. UNE DEMANDE POURRA ÊTRE REFUSÉE SELON CES CRITÈRES.
11.	L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE CORRIGER LA TUYAUTERIE, LES CONDUITS ANCIEN QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SELON LES BESOINS DES UNITÉS ÉQUIVALENTES.
12.	TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SERONT FIXÉS À LA STRUCTURE À L'AIDE DE CHÂNETTES. VOIR DEVIS.
13.	L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE PROTÉGER TOUTS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET AUTRES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES EXISTANTS À CONSERVER DURANT LES TRAVAUX DE THERMOPOMPES. DANS LE CAS OÙ L'ENTREPRENEUR ENDOMMAGE UN ÉQUIPEMENT, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE REPLACER L'ÉQUIPEMENT SIMILAIRE À CELUI EXISTANT EN QUESTION, ET CE, À SES FRAIS.
14.	POUR LES RACCORDEMENTS DES THERMOPOMPES QUI SERONT INSTALLÉES, LES NOUVEAUX CÂBLES SERONT #12AWG MINIMUM + MALT SAUF POUR L'ÉQUIPEMENT 042 QUI SERA INSTALLÉ AVEC DES CÂBLES #8AWG MINIMUM + MALT.
15.	L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLÈVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES À CAUSE DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.
16.	L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA REMETTRE LES SECTIONNEURS EXISTANTS À ENLÈVER EN BON ÉTAT AU CLIENT.
17.	LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE EXÉCUTÉS ENTRE LE LUNDI 1ER JUIN ET LE VENDREDI 14 AOÛT. TOUT TRAVAIL EFFECTUÉ APRÈS CETTE DATE DEVRA ÊTRE RÉALISÉ DE SOIR OU DE FIN SEMAINE, ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.



F
P
E
D
C
B
A

9 8 7 6 4 3 2 1

9 8 7 6 4 3 2 1



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



REF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLE :

AVERTISSEMENT : CE DESSIN ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILISÉS PARQUOIS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

NO	RV	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098 DATE : JANVIER 2026

ECHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE
CONÇU PAR : A. GINGRAS
DESSINÉ PAR : A. GINGRAS
VÉRIFIÉ PAR : S. ETHIER, ing.

DISCIPLINE : ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT
TITRE : EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE ENLÈVEMENT

NUMÉRO DU FEUILLET : E-002
FEUILLET # : E-002 DE E-007

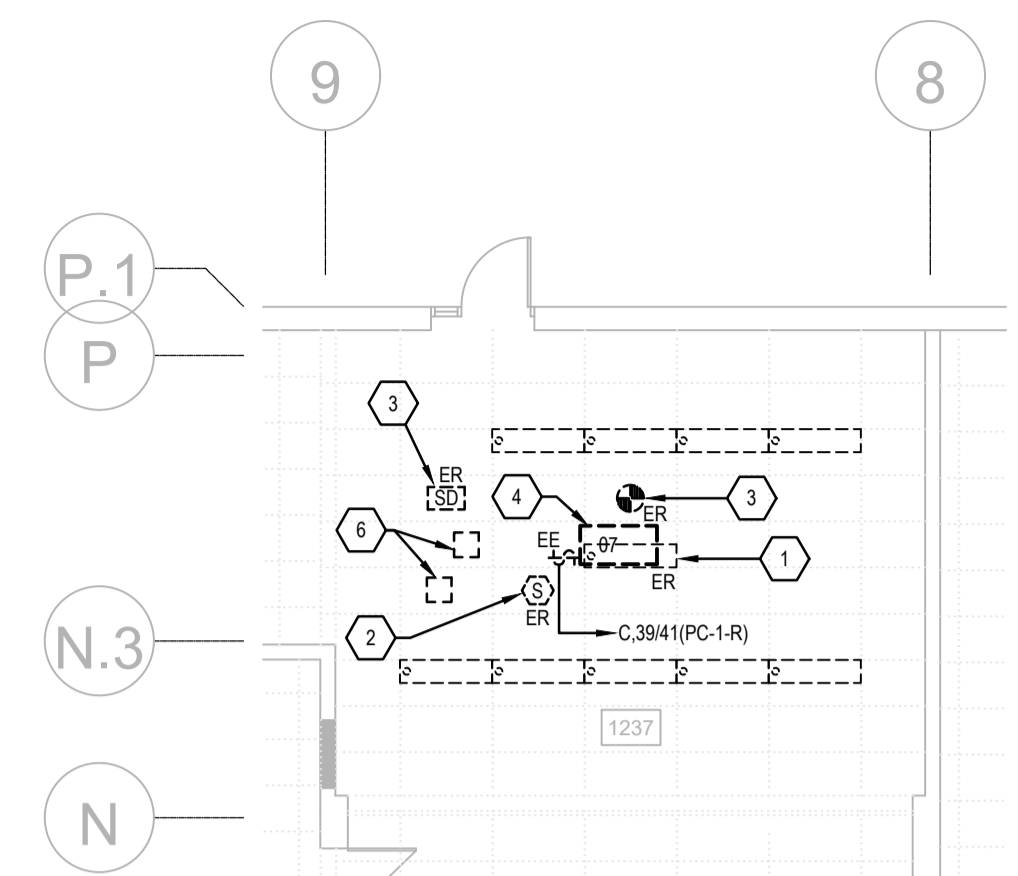
ÉMISSION : ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES # RV : 00
EN DATE DU : 2026/04/10

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

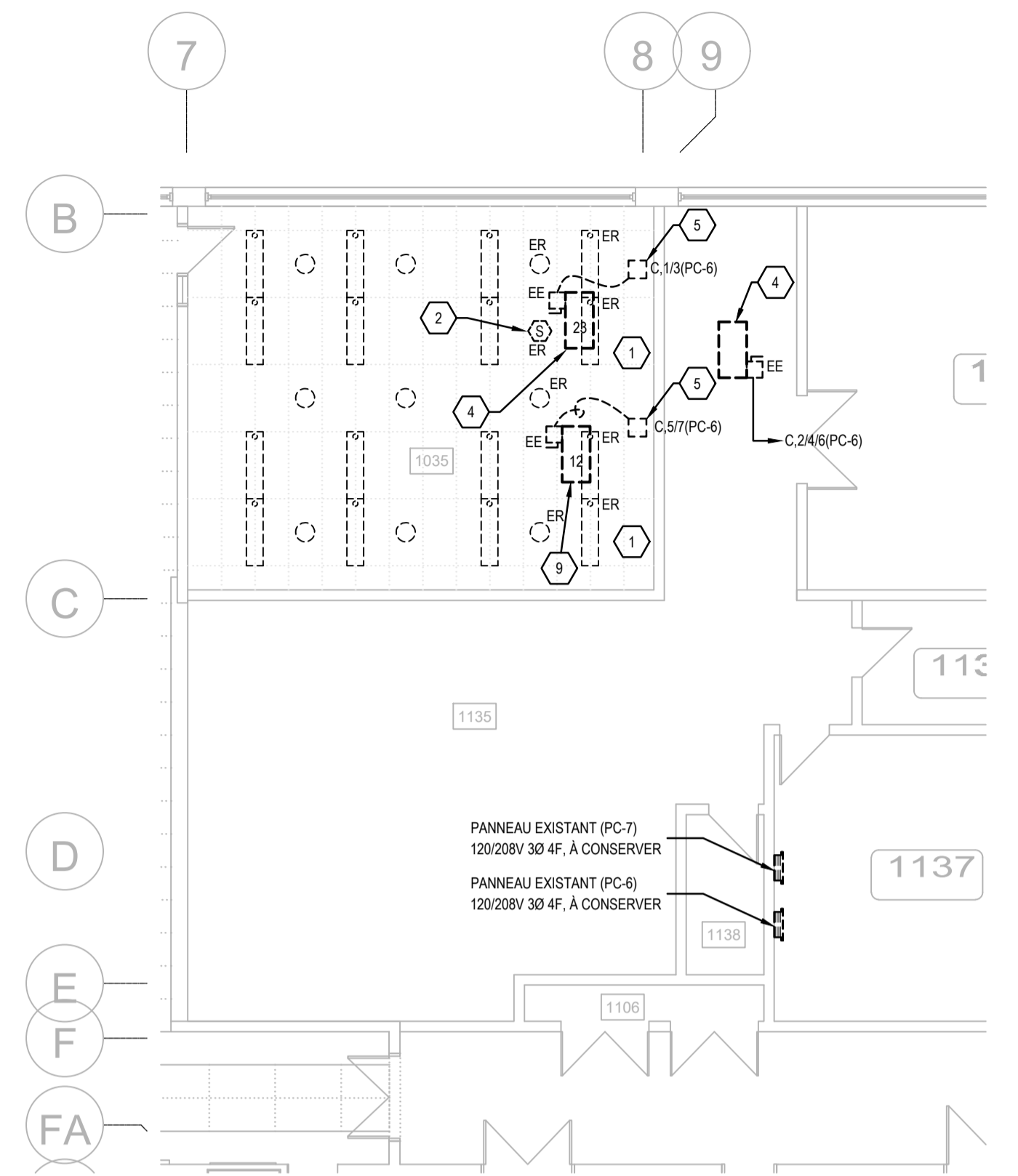
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE FAIRE LE TRACÉ DES CIRCUITS DESSERVANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES AVANT DE PROCÉDER À L'ENLÈVEMENT AFIN DE S'ASSURER DE NE PAS DÉBRANCHER LES AUTRES ÉQUIPEMENTS. LES CIRCUITS MONTRÉS EN PLANS SONT À TITRE INDICATIF ET OBTENUS À PARTIR DES DOCUMENTS D'ARCHIVES.
- PRÉVOIR L'ENLÈVEMENT TEMPORAIRE DES APPARELS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET, AU BESOIN, DES APPARELS SYSTÈME WIFI, ALARME INCENDIE, ETC., PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AFIN D'EXÉCUTER LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE. EN FIN DE TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA REBRANCHER LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER LES APPARELS EXISTANTS AUX MÊMES ENDROITS. S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS RÉINSTALLÉS FONCTIONNENT BIEN.

NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

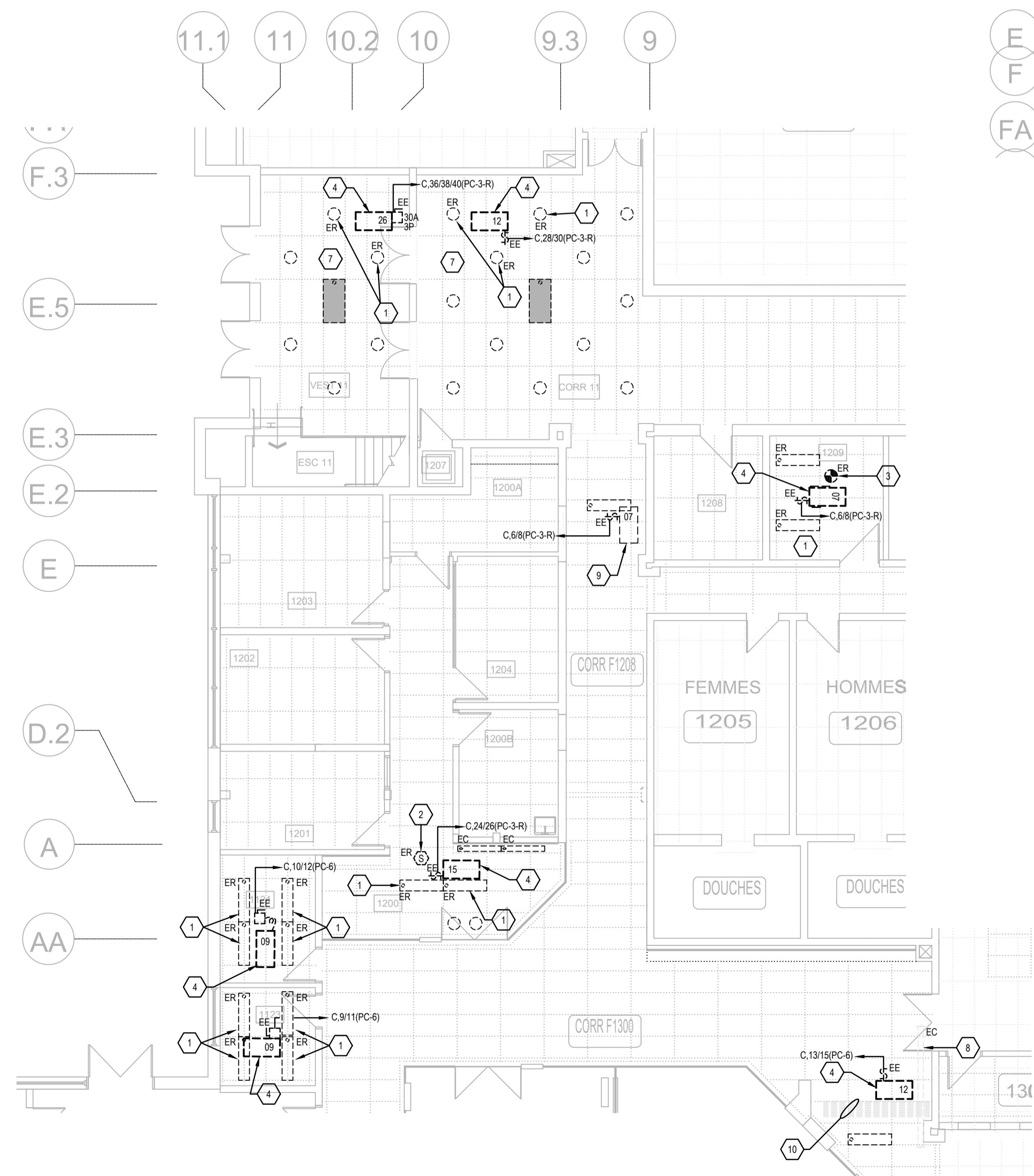
- TYPIQUE - LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ANNOTÉS "ER" SONT À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- HAUT-PARLEUR À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET REMPLACER, PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER LA THERMOPOMPE EXISTANTE ET REBRANCHER LA NOUVELLE THERMOPOMPE SUR LE CIRCUIT EXISTANT. PRÉVOIR TOUTES LES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES C/A NOUVELLE FILIERIE ET CONDUITS T.M.E. DE GROSSEURS ADOQUATES SELON LE CODE. LES DERNIERS RACCORDEMENTS (3000mm) ENTRE LE SECTIONNEUR ET LA BOÎTE DE JONCTION DEVAIENT ÊTRE AVEC ARMURE EN CONDUITS FLEXIBLES LIQUID TIGHT. LE SECTIONNEUR EST FOURNI PAR LE MANUFACTURIER ET INSTALLÉ EN USINE. VOIR TABLEAU DES THERMOPOMPES AU PLAN E-007.
- BOÎTE DE TIRAGE EXISTANTE À CONSERVER.
- BOÎTE DE TIRAGE EXISTANTE DANS L'ENTREPLAFOND À FIXER ADEQUATEMENT À LA STRUCTURE. VOIR PHOTO #1 AU PLAN E-007.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER ET ENLEVER LES APPARELS D'ÉCLAIRAGE INCANDESCENT DE CHANTIER EXISTANTS SITUÉS DANS L'ENTREPLAFOND C/A FILIERIE JUSQU'À LA SOURCE D'ALIMENTATION (QTÉ : 5) VOIR PHOTO #6 AU PLAN E-007.
- CHEMIN DE CÂBLE EXISTANT À CONSERVER ET PROTÉGER LORS DES TRAVAUX. VOIR PHOTO #3 AU PLAN E-007.
- THERMOPOMPE EXISTANTE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA DÉBRANCHER ET RETIRER LA FILIERIE C/A CONDUITS JUSQU'AU PANNEAU. INDIQUER SUR LA NOUVELLE CÉDULE DU PANNEAU DISJONCTEUR ÉTANT LIBRE POUR UTILISATION FUTURE.
- CONDUITS EXISTANTS INSTALLÉS AU-DESSUS DE LA THERMOPOMPE À CONSERVER. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE NE PAS OBSTRUER LES CONDUITS "ER" LORS DE L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO #2 AU PLAN E-007.



1 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT
E-001 ÉCHELLE: 1:100



3 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT
E-001 ÉCHELLE: 1:100





REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

AVERTISSEMENT : CE DESSEIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES UTILILES PUBLICS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSEIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

NO	RV	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET :	CA0064408.7098	DATE :	JANVIER 2026
ECHELLE ORIGINALE :			
INDIQUÉE :			SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRACÉ.
CONÇU PAR :	A. GINGRAS		
DESSINÉ PAR :	A. GINGRAS		
VÉRIFIÉ PAR :	S. ETHIER, ing.		

DISCIPLINE : **ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT**

TITRE : **EXTRAIT DE L'ÉTAGE ENLÈVEMENT**

NUMÉRO DU FEUILLET : **E-003**
FEUILLET # : E-003 DE E-007

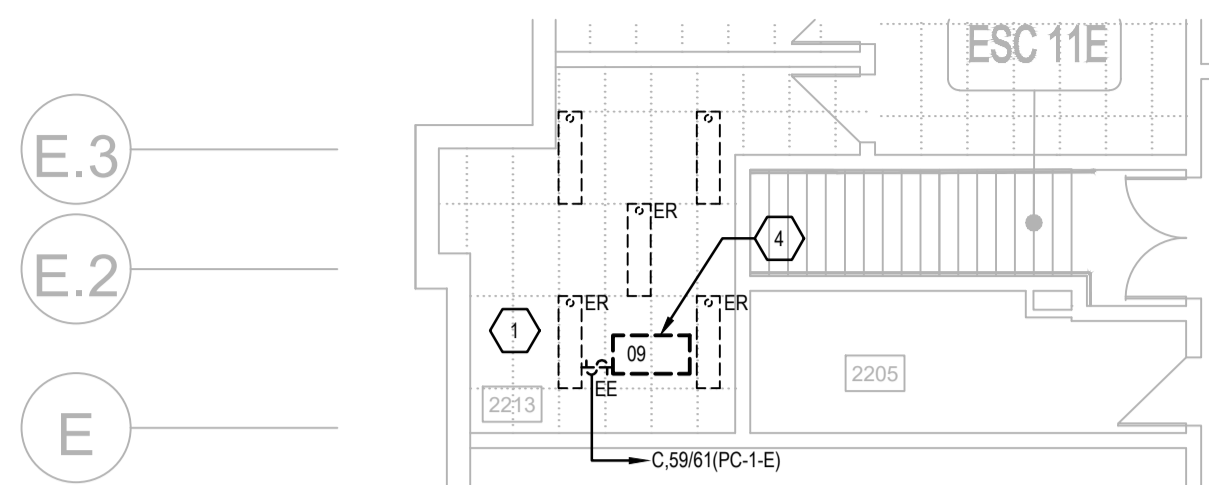
ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES** # RV : **00**
EN DATE DU : 2026/04/10

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE FAIRE LE TRACÉ DES CIRCUITS DESSERVANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES AVANT DE PROCÉDER À L'ENLÈVEMENT AFIN DE S'ASSURER DE NE PAS DÉBRANCHER LES AUTRES ÉQUIPEMENTS. LES CIRCUITS MONTRÉS EN PLANS SONT À TITRE INDICATIF ET OBTENUS À PARTIR DES DOCUMENTS D'ARCHIVES.
- PRÉVOIR L'ENLÈVEMENT TEMPORAIRE DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET, AU BESOIN, DES APPAREILS SYSTÈME WIFI, ALARME INCENDIE, ETC., PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AFIN D'EXÉCUTER LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE. EN FIN DE TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA REBRANCHER LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER LES APPAREILS EXISTANTS AUX MÊMES ENDROITS. S'ASSURER QUE LES ÉQUIPEMENTS RÉINSTALLÉS FONCTIONNENT BIEN.

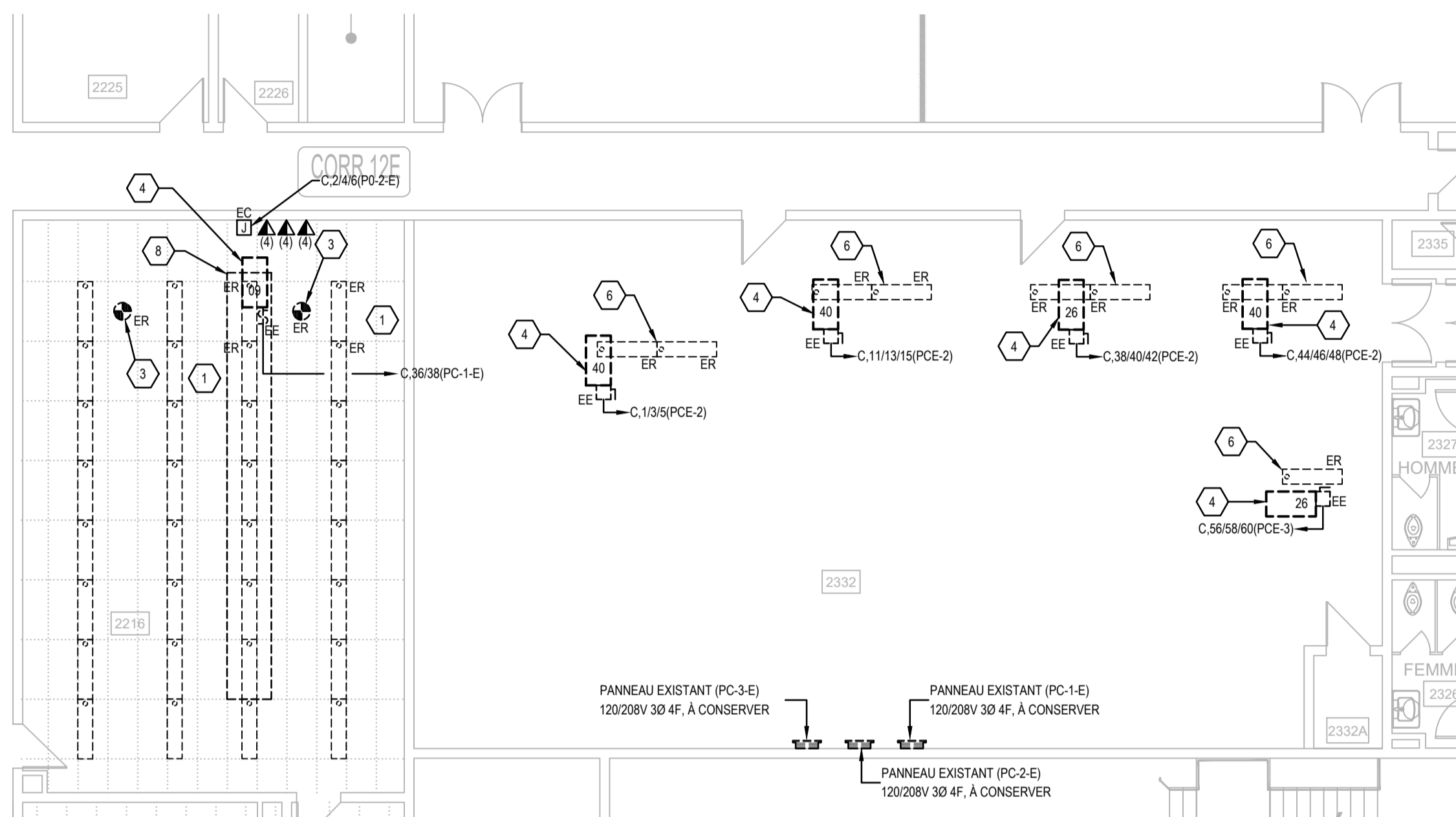
NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

- LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS CIA BOÎTER COUPE-FEU ANNOTÉS "ER" SONT À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
- DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET REMPLACER PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER LA THERMOPOMPE EXISTANTE ET REBRANCHER LA NOUVELLE THERMOPOMPE SUR LE CIRCUIT EXISTANT. PRÉVOIR TOUTES LES MODIFICATIONS NÉCESSAIRES CIA NOUVELLE FILIERIE ET CONDUITS T.M.E. DE GROSSEURS ADEQUATES SELON LE CODE. LES DERNIERS RACCORDEMENTS (3000mm) ENTRE LE SECTIONNEUR ET LA BOÎTE DE JONCTION DEVRAIENT ÊTRE AVEC ARMURE EN CONDUITS FLEXIBLES LIQUID TIGHT. LE SECTIONNEUR EST FOURNI PAR LE MANUFACTURIER ET INSTALLÉ EN USINE. VOIR TABLEAU DES THERMOPOMPES AU PLAN E-007.
- BOÎTE DE TIRAGE EXISTANTE À CONSERVER.
- LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS CIA GRILLAGE ET SUPPORT PROFILÉ EN "U" ANNOTÉS "ER" SONT À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
- APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS SITUÉS DANS L'ENTREPLAFOND À DÉBRANCHER ET RETIRER CIA FILIERIE JUSQU'À LA SOURCE VOIR PHOTO #7 ET #8.
- MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE DÉBRANCHER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE CIA FILIERIE DATA ET REBRANCHER À LA FIN DES TRAVAUX.



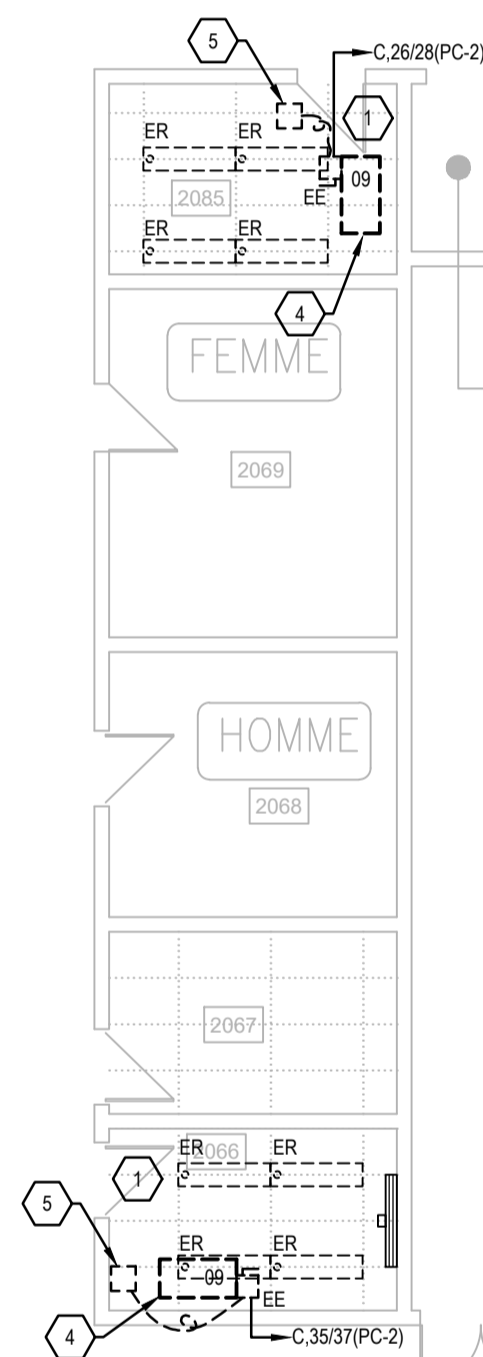
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



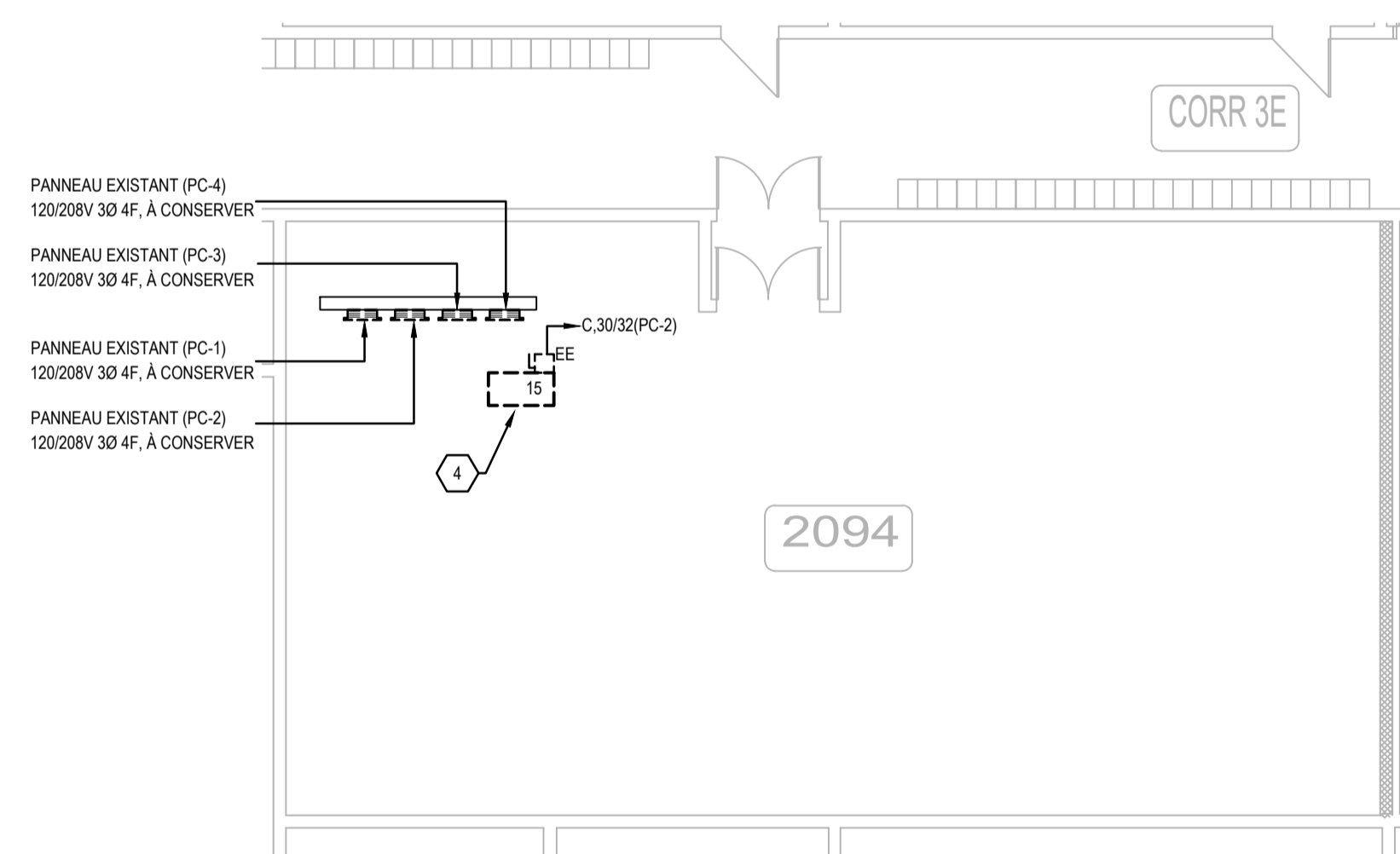
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



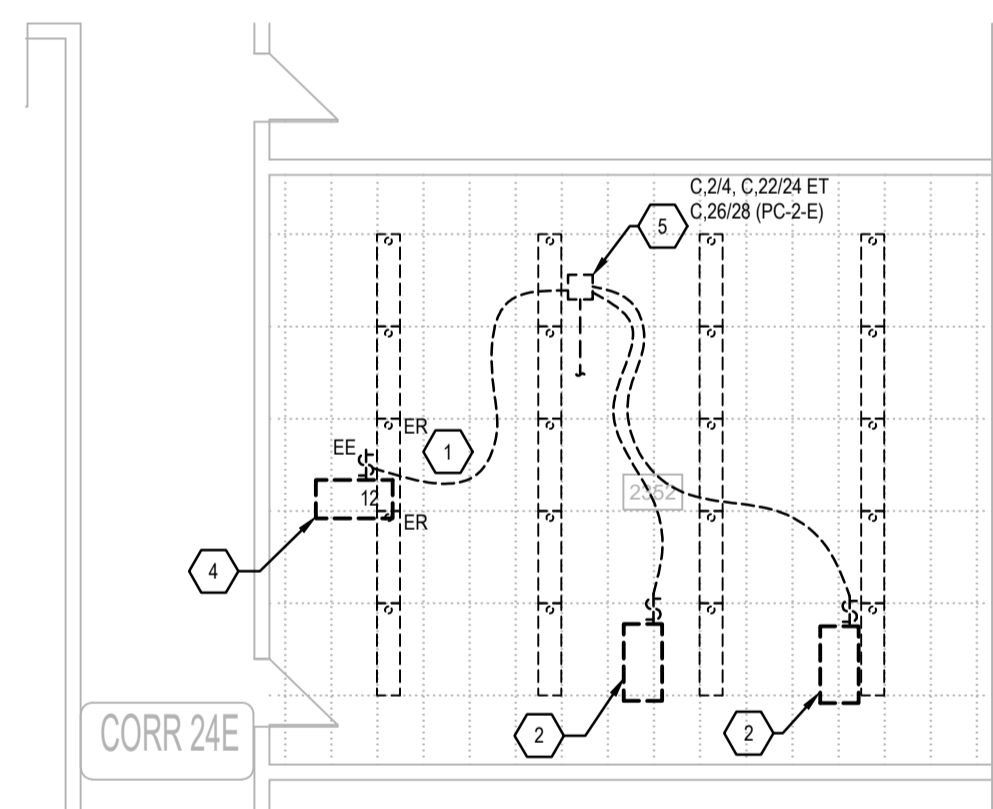
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



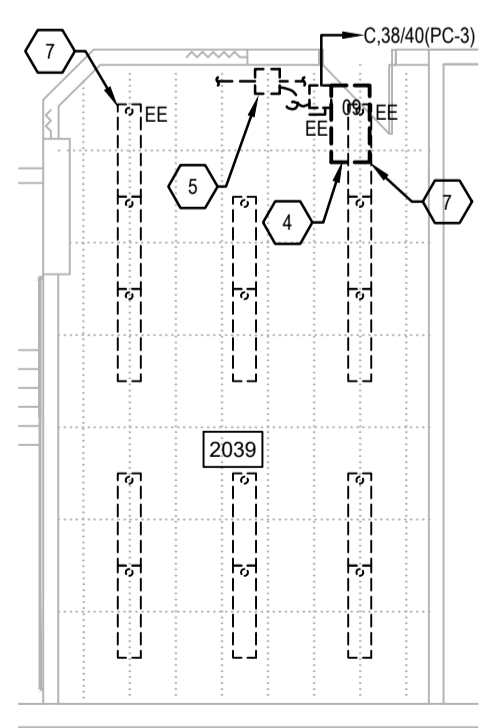
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



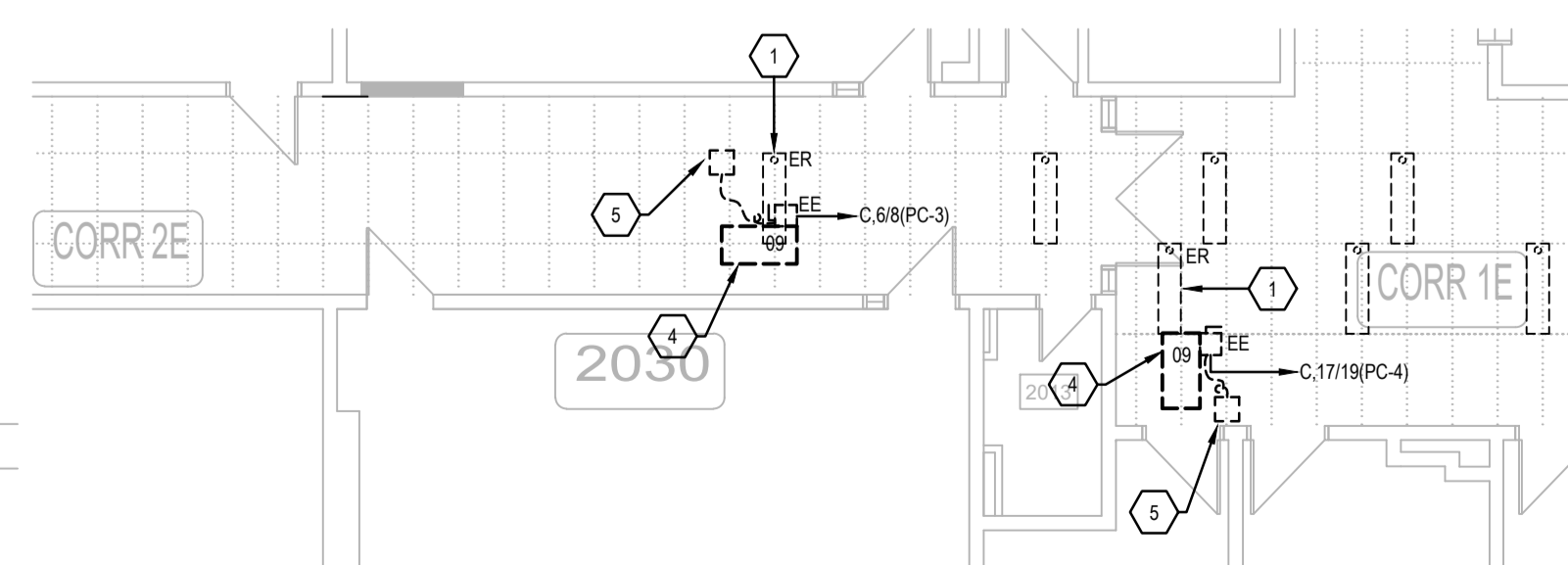
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



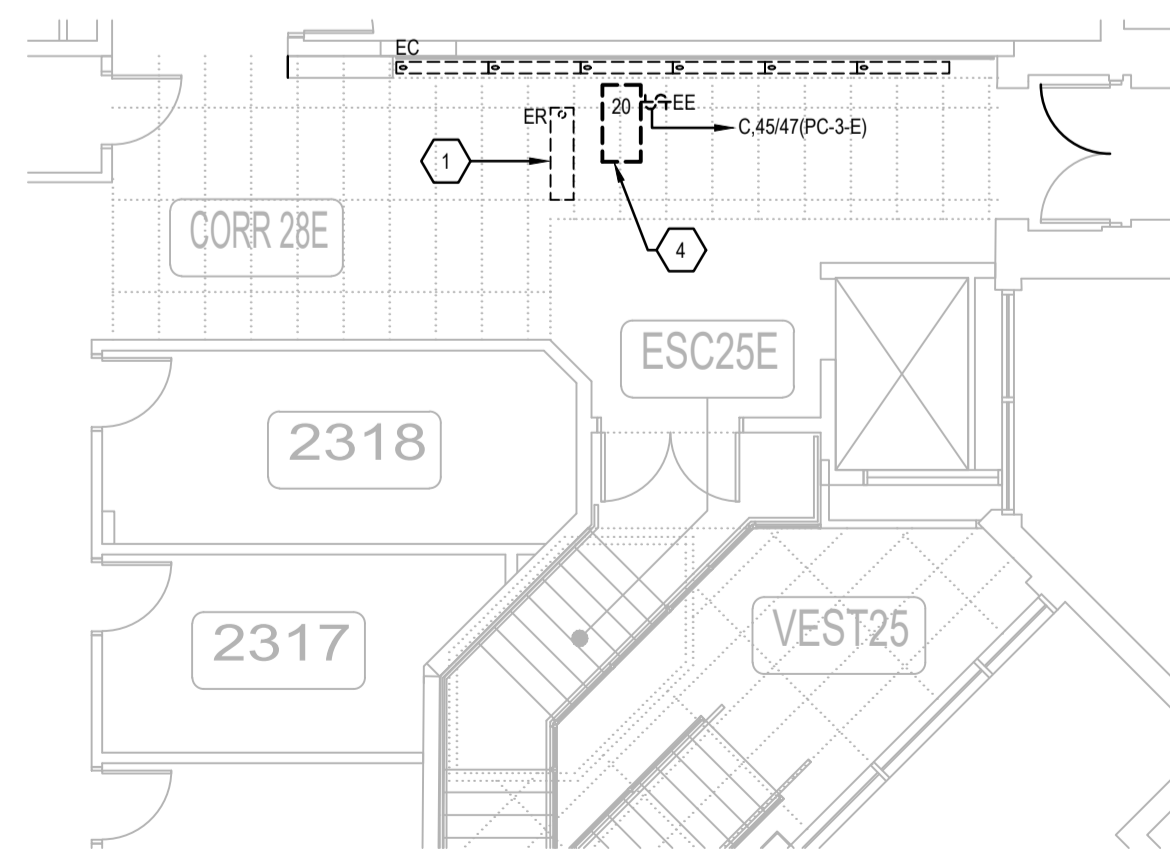
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DE L'ÉTAGE - EXISTANT

E-001 ÉCHELLE: 1:100



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TEL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



REF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLE :

AVERTISSEMENT : CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEURA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILISÉS PUBLICS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

NO	RV	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET :	CA0064408.7098	DATE :	JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE :			

INDIQUÉE :
CONÇU PAR : A. GINGRAS
DESSINÉ PAR : A. GINGRAS
VÉRIFIÉ PAR : S. ETHIER, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRACÉ.

25 mm

DISCIPLINE : ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT

TITRE :

EXTRAIT DE L'ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU FEUILLET : E-005

FEUILLET # : E-005 DE E-007 # RV : 00

ÉMISSION : ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES EN DATE DU 2026/04/10

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

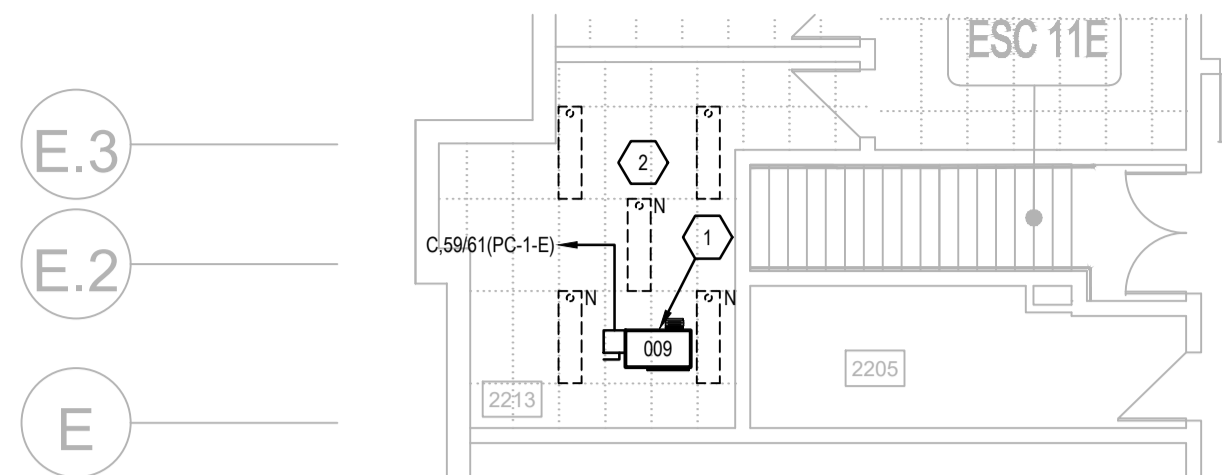
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES À CAUSE DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEURA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

NOTES GÉNÉRALES - ÉLECTRICITÉ

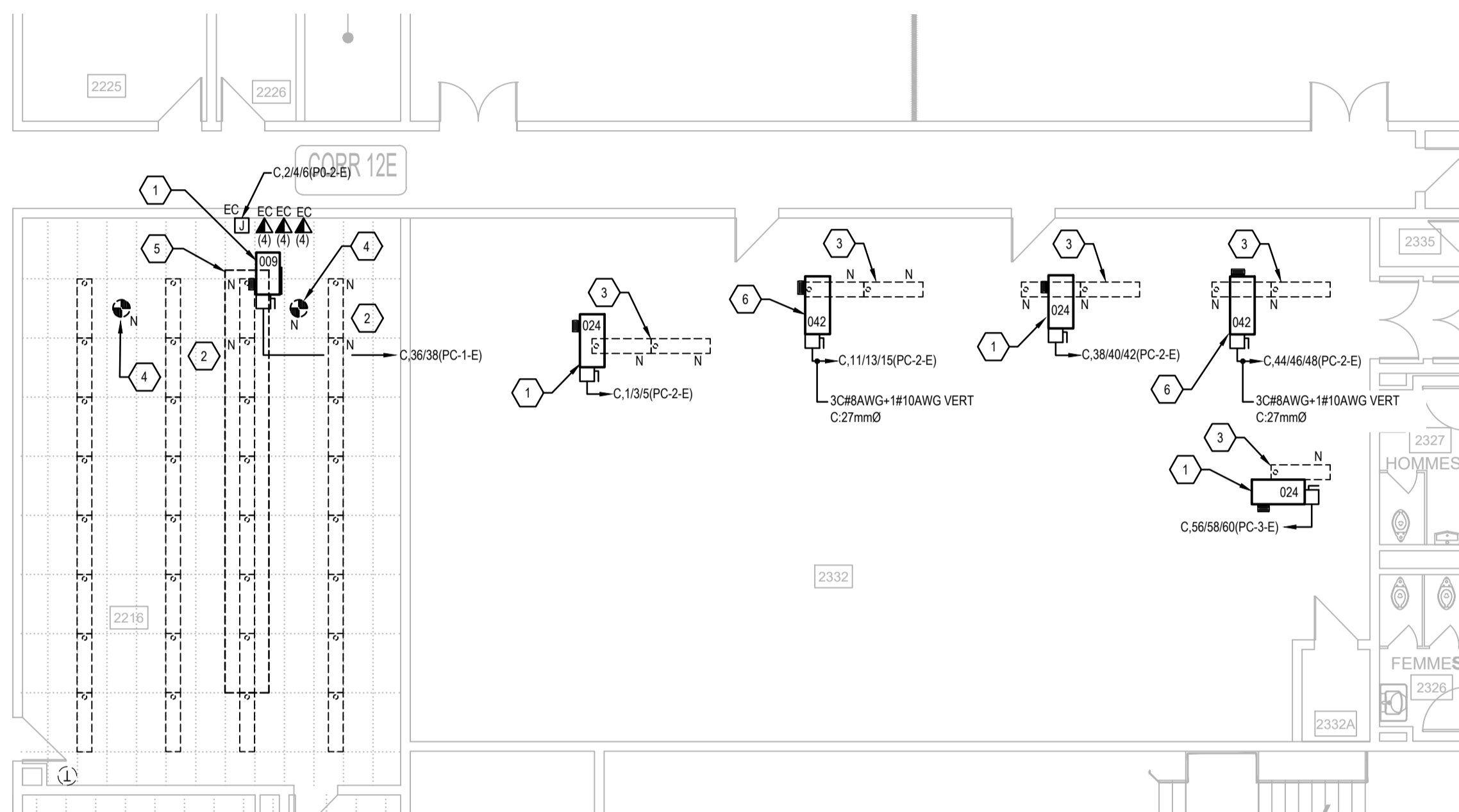
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEURA IDENTIFIER CHAQUE THERMOPOMPE, # D'ÉQUIPEMENT, # CIRCUIT ET NOM DU PANNEAU À L'AIDE DE PLAQUES LAMICOÏDES NOIRES AVEC LETTRES BLANCHES. POUR SOUMISSION, CONSIDÉRER 20 LETTRES PAR PLAQUE.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN SERA RESPONSABLE DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTES LES INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS ET NOUVEAUX POUR LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEURA RETENIR ET PAYER POUR LES SERVICES D'UNE FİRME SPÉCIALISÉE EN ALARME INCENDIE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX, FAIRE LA PROGRAMMATION, EFFECTUER LES ESSAIS, VÉRIFICATIONS ET ÉMETTRE UN RAPPORT ET CERTIFICAT DE CONFORMITÉ À LA FIN DES TRAVAUX. LORS DES TRAVAUX, LE SYSTÈME D'INCENDIE DOIT DEMEURER FONCTIONNEL EN TOUT TEMPS.
- TOUTS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE À ENLEVER ET RÉINSTALLER DEVRONT ÊTRE FIXÉS À LA STRUCTURE À L'AIDE DE CHÂNETTES. VOIR DÉVIS.
- METTRE À JOUR LES FICHES DE TOUTS LES INDEX DE PANNEAUX APRÈS LES MODIFICATIONS.
- L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEURA FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES SUPPORTS REQUIS, MANUFACTURIER INVENT, MODÈLE 612HDFM3S OU ÉQUIVALENCE APPROUVÉE, POUR LES ÉQUIPEMENTS TELS QUE : INDICATEUR DE SORTIE, DÉTECTEUR DE FUMÉE ET CHALEUR.

NOMENCLATURE - ÉLECTRICITÉ

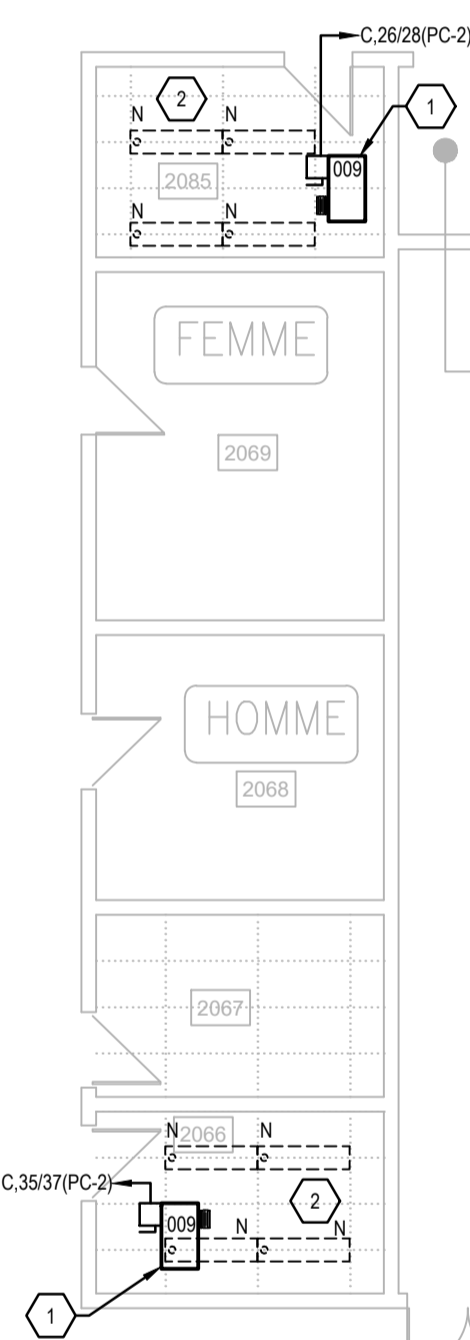
- NOUVELLE THERMOPOMPE C/A SECTIONNEUR (FOURNIE ET INSTALLÉE PAR MÉCANIQUE) MAIS RACCORDÉE PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AU CIRCUIT INDIQUÉ. FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE FILIERE À PARTIR DU SECTIONNEUR DE LA THERMOPOMPE VERS LA BOÎTE DE JONCTION EXISTANTE.
- TYPIQUE : TYPIQUE : LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ANNOTÉS "N" SONT À RÉINSTALLER AU MÊME ENDOIT ET FIXER À LA STRUCTURE.
- RÉINSTALLER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS C/A GRILLAGE. FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVEAUX SUPPORTS PROFILÉS EN "U". FIXER À LA STRUCTURE.
- RÉINSTALLER LE DÉTECTEUR D'ALARME INCENDIE AU MÊME ENDOIT C/A NOUVEAU SUPPORT. VOIR NOTE 6 (NOTES GÉNÉRALES).
- MOBIER EXISTANT À RÉINSTALLER PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LORSQUE LA NOUVELLE THERMOPOMPE SERA RÉINSTALLÉE. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT REBRANCHER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE C/A FILIERE DATA DU MOBIER EXISTANT.
- NOUVELLE THERMOPOMPE TEA-42 C/A SECTIONNEUR (FOURNIE ET INSTALLÉE PAR MÉCANIQUE) MAIS RACCORDÉE PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AU CIRCUIT INDIQUÉ. FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE FILIERE C/A CONDUITS À PARTIR DU SECTIONNEUR DE LA THERMOPOMPE VERS LE PANNEAU ÉLECTRIQUE PC-2-E.



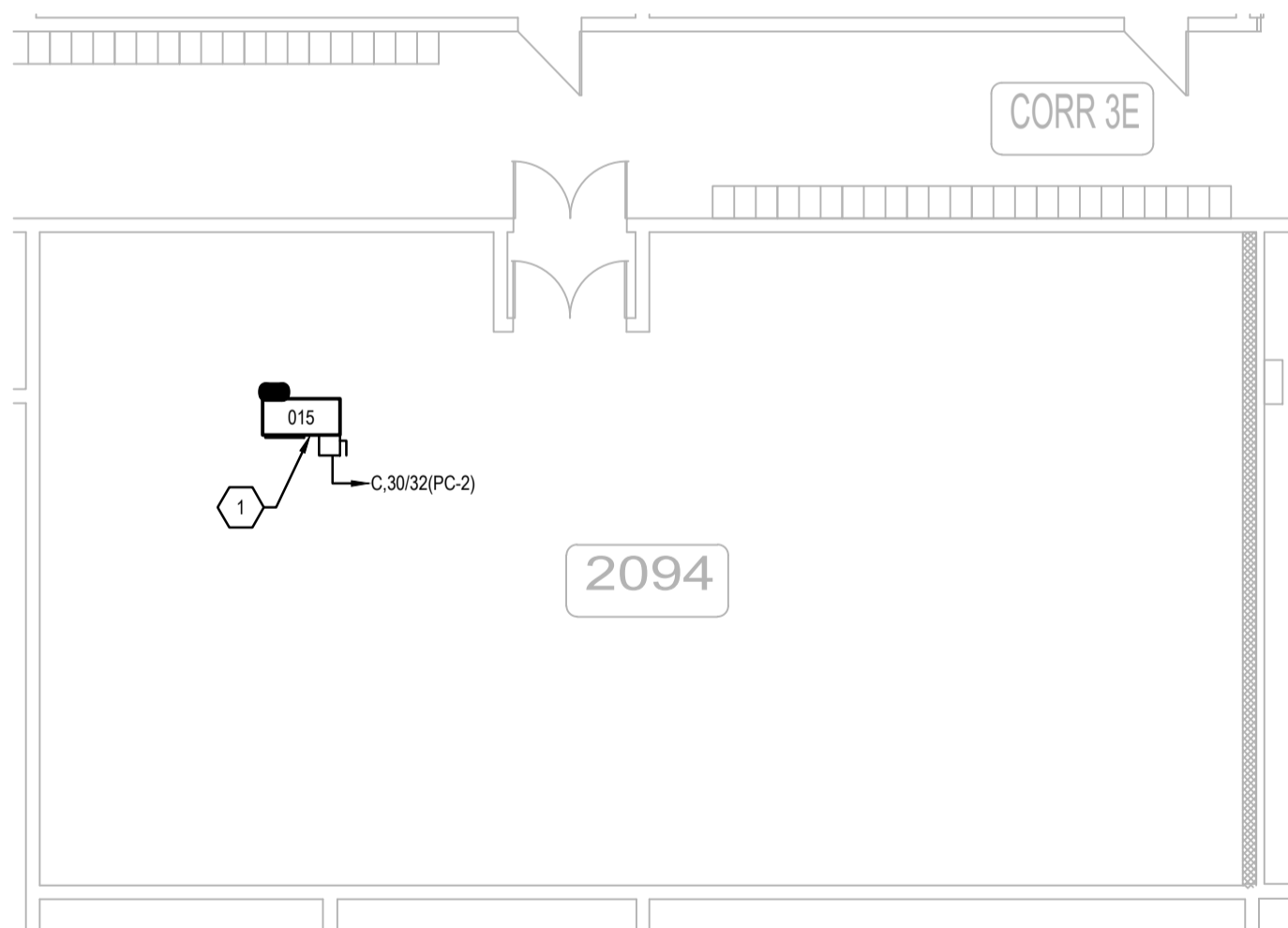
8 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



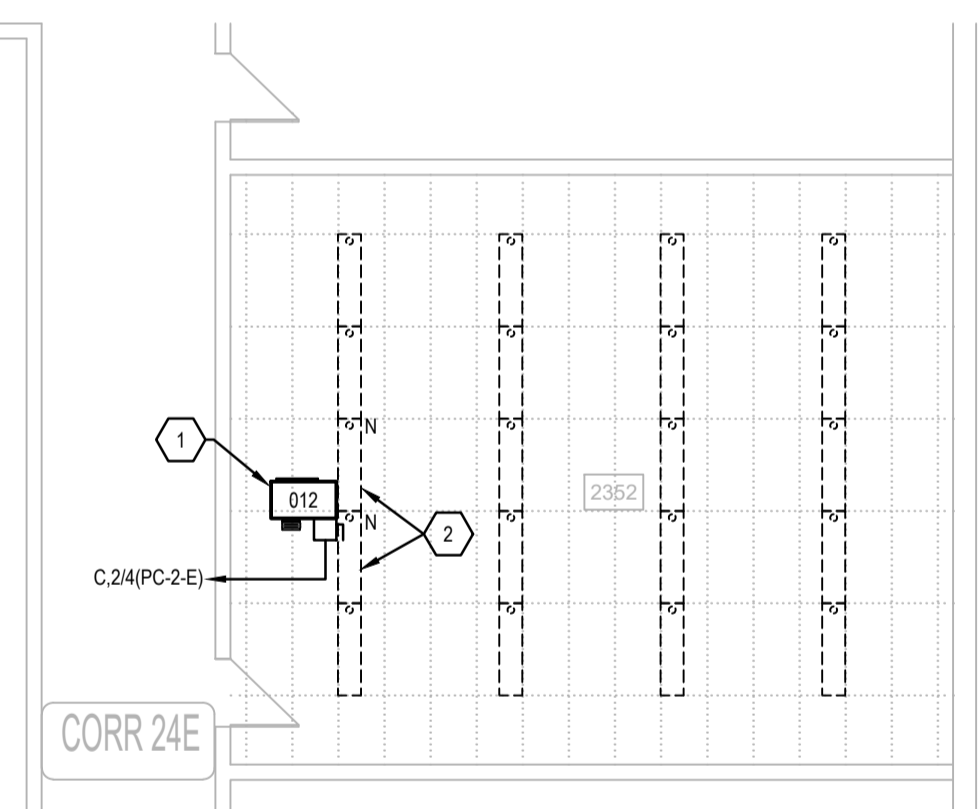
7 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



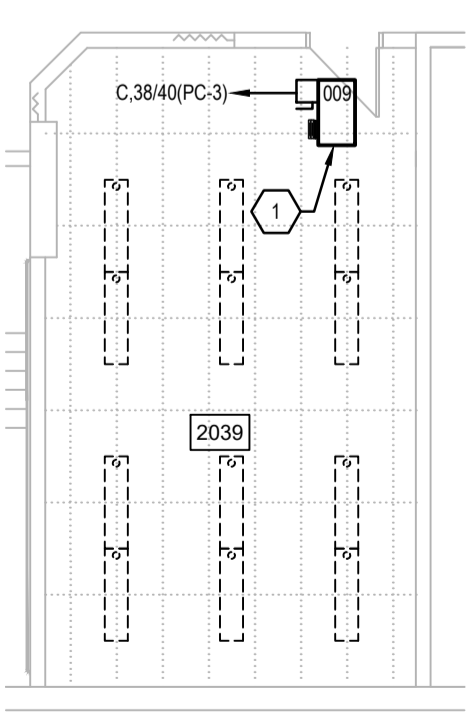
9 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



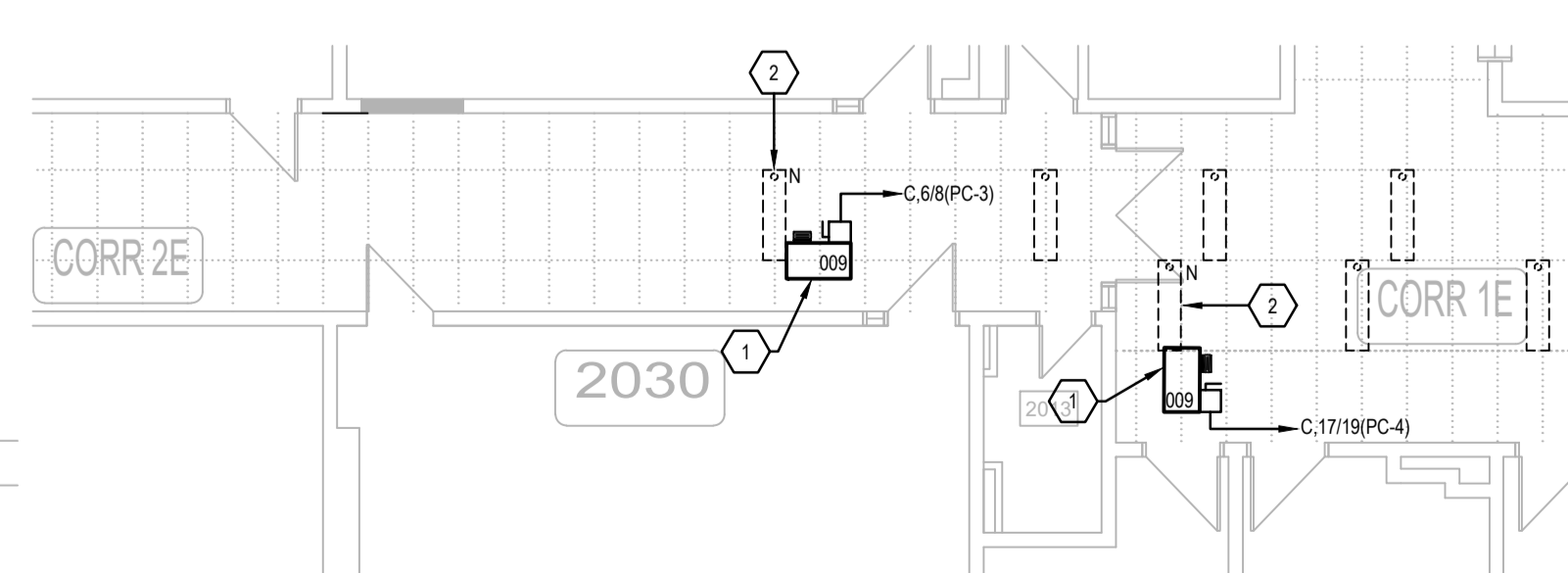
10 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



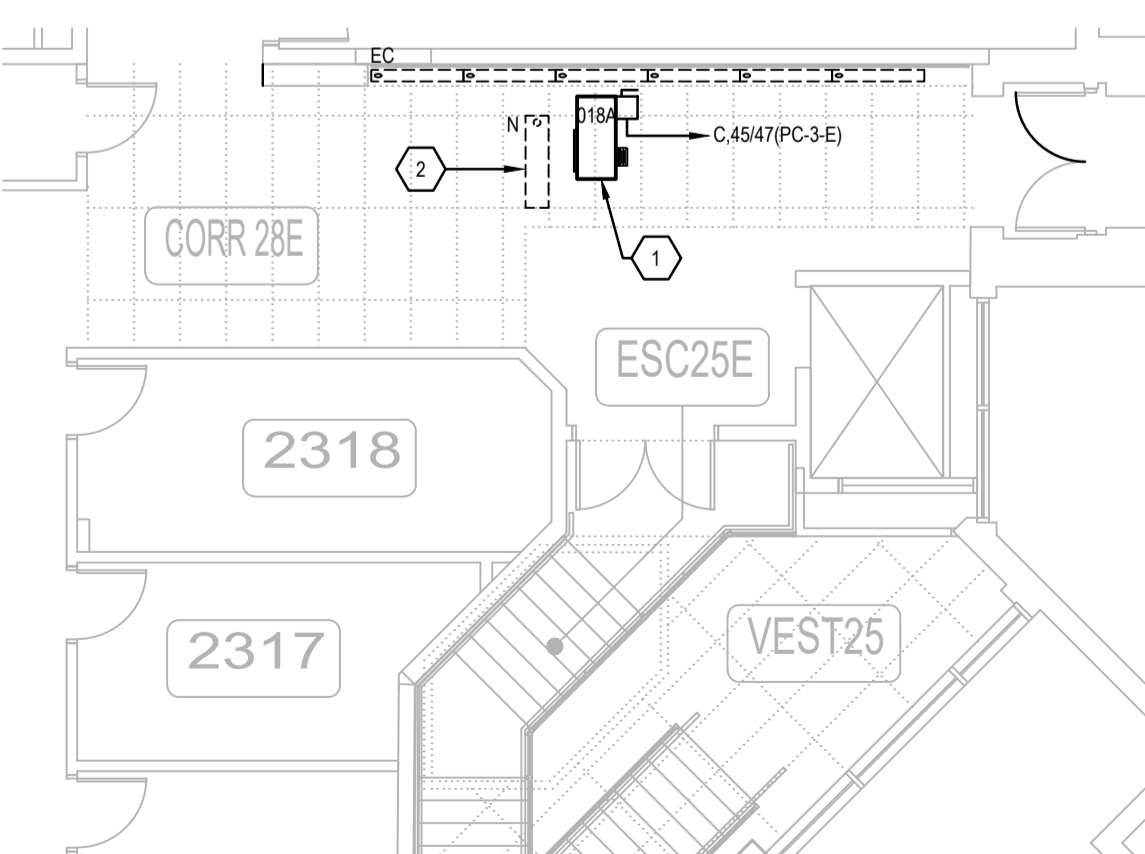
6 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



11 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



12 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100



13 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - NOUVEAU
E-001 ÉCHELLE : 1:100

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-1-E" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: 10 KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: 300 A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 400 AMPERES.		PIECE: 2332 ETAGE SALLE MECANIQUE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°	N° AMP	WATT	EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°
THERMOPOMPE 018 LOCAL 2041	15	3	1	2	15	LOCAL 2241	15	3	1
THERMOPOMPE 015 LOCAL 2045	15	3	4	15	LOCAL 2202	15	3	4	15
LOCAL 2239	20	9	6	20	LOCAL 2202	20	9	6	20
LOCAL 2239	20	11	8	20	LOCAL 2203	20	11	8	20
LOCAL 2239	20	13	10	15	LOCAL 2203	20	13	10	15
LOCAL 2239	20	17	12	15	LOCAL 2203 TEA-006	20	17	12	15
LOCAL 2238 TEA-012	15	21	14	15	LOCAL 2203 TEA-036	15	21	14	15
LOCAL 2238	15	23	16	25	LOCAL 2216	15	23	16	25
LOCAL 2234	20	29	18	15	LOCAL 2216	20	29	18	15
LOCAL 2231	20	35	20	30	THERMOPOMPE TEA 009 LOCAL 2216	20	35	20	30
LOCAL 2231	15	39	22	15	LOCAL 2216	15	39	22	15
LOCAL 2217 TEA-018A	15	43	24	15	LOCAL 2235	15	43	24	15
LOCAL 2215	15	47	26	25	LOCAL 2237	15	47	26	25
LOCAL 2217 TEA-018B	15	51	28	30	LOCAL 2235	15	51	28	30
LOCAL 2212	15	55	30	30	THERMOPOMPE 012 LOCAL 2041	15	55	30	30
THERMOPOMPE TEA 009 LOCAL 2213	15	59	32	15	PRISE LOCAL 2325	15	59	32	15
	15	61	34	15	PRISE LOCAL 2325	15	61	34	15
	125	63	36	15	ESPACE	125	63	36	15
	125	65	38	15	ESPACE	125	65	38	15

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-2-E" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: 10 KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: 300 A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 400 AMPERES.		PIECE: 2332 ETAGE SALLE MECANIQUE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°	N° AMP	WATT	EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°
THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	20	3	1	2	15	THERMOPOMPE TEA 012 LOCAL 2352	20	3	1
LIBRE	15	7	4	15	LOCAL 2353	15	7	4	15
LIBRE	15	9	6	20	LOCAL 2353	15	9	6	20
THERMOPOMPE TEA 042 LOCAL 2332	40	11	8	20	CORRIDOR 2320 2361	40	11	8	20
THERMOPOMPE 1 LOCAL 2365	30	17	10	15	CORRIDOR 2361	30	17	10	15
THERMOPOMPE 2 LOCAL 2365	30	19	12	15	LOCAL 2352	30	19	12	15
LOCAL 2366	15	25	14	20	LOCAL 2352	15	25	14	20
LOCAL 2363 / LOCAL 2362	15	27	16	20	LOCAL 2351	15	27	16	20
LOCAL 2363	20	37	20	30	THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	20	37	20	30
LOCAL 2363	15	41	22	15	THERMOPOMPE TEA 042 LOCAL 2332	15	41	22	15
LOCAL 2354	15	45	24	15	THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	15	45	24	15
LOCAL 2355	15	47	26	25	ESPACE	15	47	26	25
LOCAL 2358	15	51	28	30	LOCAL 2341	15	51	28	30
LOCAL 2353	15	57	30	30	LOCAL 2341	15	57	30	30
LOCAL 2366	15	61	32	15	LOCAL 2343	15	61	32	15
	15	63	34	15	3 SPOT 2341	15	63	34	15
	15	65	36	15		15	65	36	15

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-3-E" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: 10 KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: 250 A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 400 AMPERES.		PIECE: 2332 ETAGE SALLE MECANIQUE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°	N° AMP	WATT	EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°
LOCAL 2322	15	3	1	2	15	LOCAL 2315	15	3	1
LOCAL 2324	15	5	4	15	THERMOPOMPE 2311	15	5	4	15
LOCAL 2325	15	7	6	15	THERMOPOMPE 2311	15	7	6	15
LOCAL 2325	15	9	8	15	ESCALIER #1	15	9	8	15
LOCAL 2325	20	13	10	15	THERMOPOMPE 2313	20	13	10	15
LOCAL 2324	20	17	12	15	THERMOPOMPE 2314	20	17	12	15
LOCAL 2324	20	21	14	20	THERMOPOMPE 024 LOCAL 20300	20	21	14	20
LOCAL 2322	20	29	18	15	THERMOPOMPE 2310	20	29	18	15
LOCAL 2322	20	33	20	30	THERMOPOMPE 2310	20	33	20	30
LOCAL 2321	20	35	22	15	THERMOPOMPE 2310	20	35	22	15
LOCAL 2321	15	41	24	15	LIBRE	15	41	24	15
THERMOPOMPE TEA 018A ENTREE 25	15	45	26	25	THERMOPOMPE 2310	15	45	26	25
ENTREE 25 LOCAL 2318	15	49	28	30	THERMOPOMPE 024 CORRIDOR	15	49	28	30
MUNICIPAL ROOM LIGHTS	15	53	30	30	THERMOPOMPE 2310	15	53	30	30
LOCAL 2317	15	57	32	15	THERMOPOMPE TEA 024 LOCAL 2332	15	57	32	15
PRISE POMPE SUBMERSIBLE	15	61	34	15	PRISE PUIT ASCENSEUR	15	61	34	15
PRISE 2322	15	63	36	15	PANNEAU ALARME SONORE	15	63	36	15
PRISE 2322	15	65	38	15	PANNEAU CONTROLE ASCENSEUR	15	65	38	15

- ### NOMENCLATURE
- L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA DEBRANCHER LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 20A 2P ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 15A 2P. L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REMETTRE LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 20A 2P AU CLIENT.
 - L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA DEBRANCHER LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 15A 3P ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 20A 3P. L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REMETTRE LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 15A 3P AU CLIENT.
 - L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA DEBRANCHER LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 3P ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 40A 3P. L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REMETTRE LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 3P AU CLIENT.
 - L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REPARER LA CÉDULE DES PANNEAUX ELECTRIQUES DACTYLOGRAPHIEE.
 - L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA DEBRANCHER LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 3P ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 25A 3P. L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REMETTRE LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 3P AU CLIENT.
 - L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA DEBRANCHER LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 2P ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DISJONCTEUR 25A 2P. L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA REMETTRE LE DISJONCTEUR EXISTANT DE 30A 2P AU CLIENT.

- ### NOTES GÉNÉRALES
- L'ENTREPRENEUR ELECTRICIEN DEVRA S'ASSURER DE METTRE LES DISJONCTEURS OMBRAGES EN POSITION OUVERTE (OFF / ON) ET CADENASSER AVANT D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.
 - LA PORTION OMBRAGEE INDIQUE LES DISJONCTEURS EXISTANTS OU REMPLACER POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-1-R" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: - KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: 150 A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 225 AMPERES.		PIECE: 1330 RDC SALLE MECANIQUE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°	N° AMP	WATT	EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°
THERMOPOMPE CORRIDOR	15	1	2	15	THERMOPOMPE CORRIDOR F1303	15	1	2	15
ENTREE API ET COOP	15	3	4	15	THERMOPOMPE TEA 009 LOCAL 1209	15	3	4	15
THERMOPOMPE F1305 PRES FENETRE	20	5	6	15	THERMOPOMPE F1310	20	5	6	15
	15	7	8	15	THERMOPOMPE F1143	15	7	8	15
	15	9	10	15	THERMOPOMPE F1144	15	9	10	15
THERMOPOMPE F1305 PRES PORTE	15	11	12	20	THERMOPOMPE TEA 015 LOCAL 1209	15	11	12	20
	15	13	14	20	THERMOPOMPE F1307	15	13	14	20
	15	15	16	15	THERMOPOMPE F1144	15	15	16	15
THERMOPOMPE F1307	15	17	18	15	THERMOPOMPE F1144	15	17	18	15
SITUE DANS CORRIDOR	15	19	20	15	THERMOPOMPE TEA 015 LOCAL 1209	15	19	20	15
THERMOPOMPE CORRIDOR PORTE 25	15	21	22	15	THERMOPOMPE TEA 012 CORRIDOR	15	21	22	15
PRES PORTE VERS TIGE	15	23	24	15	THERMOPOMPE CORRIDOR EN AVANT	15	23	24	15
THERMOPOMPE F1303	20	25	26	15	PORTE F1308	20	25	26	15
	20	27	28	15	THERMOPOMPE TEA 024A PORTE 20	20	27	28	15
THERMOPOMPE F1303	20	29	30	15	ESPACE	20	29	30	15
	15	31	32	15	ESPACE	15	31	32	15
THERMOPOMPE F1305	15	33	34	15	ESPACE	15	33	34	15
	15	35	36	15	ESPACE	15	35	36	15
	15	37	38	15	ESPACE	15	37	38	15
	39	40	41	15	ESPACE	39	40	41	15
	41	42	43	15	ESPACE	41	42	43	15

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-1" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: - KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: - A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 225 AMPERES.		PIECE: 2094 ETAGE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°	N° AMP	WATT	EQUIPEMENT	WATT	AMP	N°
THERMOPOMPE 009 LOCAL 2083	15	1	2	15	THERMOPOMPE 009 LOCAL 2081	15	1	2	15
	15	3	4	15	THERMOPOMPE 012 LOCAL 2080	15	3	4	15
	15	5	6	15	THERMOPOMPE 030 LOCAL 2091	15	5	6	15
THERMOPOMPE 030 LOCAL 2091	15	7	8	15	THERMOPOMPE 030 LOCAL 2070	15	7	8	15
	15	9	10	15	THERMOPOMPE 009 LOCAL 2084	15	9	10	15
ESPACE	15	11	12	15	THERMOPOMPE E44 LOCAL 2070	15	11	12	15
THERMOPOMPE 009 LOCAL 2084	15	13	14	15	THERMOPOMPE 030 LOCAL 2091	15	13	14	15
	15	15	16	15	THERMOPOMPE 030 LOCAL 2091	15	15	16	15
THERMOPOMPE E44 LOCAL 2070	30	17	18	15	THERMOPOMPE 030 LOCAL 2091	30	17	18	15
	30	19	20	15	CONDENSEUR AU TOIT LOCAL 2090	30	19	20	15
THERMOPOMPE 024 LOCAL 2070	20	21	22	30	THERMOPOMPE E54 LOCAL 2062	20	21	22	30
	20	23	24	30	THERMOPOMPE E51 LOCAL 2065	20	23	24	30
THERMOPOMPE E54 LOCAL 2062	15	27	28	30	THERMOPOMPE E51 LOCAL 2065	15	27	28	30
	15	29	30	30	THERMOPOMPE E42 PASSAGE	15	29	30	30
THERMOPOMPE E54 LOCAL 2062	30	31	32	15	THERMOPOMPE 012 LOCAL 2042	30	31	32	15
	30	33	34	15		30	33	34	15
THERMOPOMPE E53 LOCAL 2060	30	35	36	15		30	35	36	15
	30	37	38	15		30	37	38	15
ESPACE	39	40	41	15		39	40	41	15
ESPACE	41	42	43	15		41	42	43	15

120/208V-3Ø-4F PANNEAU "PC-2" EXISTANT									
CHARGE RACCORDEE: - KW.		CAPACITE DE RUPTURE: - KA.							
CHARGE ESTIMEE: - KW.		DISJONCTEUR MATRE: - A		ENCASTRE					
CAPACITES DES BARRES: 225 AMPERES.		PIECE: 2094 ETAGE		EN SALLIE					
EQUIPEMENT	W								



480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :



CLIENT :



RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

**REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc**

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUTS LES SERVICES UTILISÉS PUBLICS ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE Dessin NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

NO	RV	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET :	DATE :
CA0064408.7098	JANVIER 2026

ÉCHELLE ORIGINALE :	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRACÉ.
INDIQUÉE :	
CONÇU PAR :	A. GINGRAS
DESSINÉ PAR :	A. GINGRAS
VÉRIFIÉ PAR :	S. ETHIER, ing.

DISCIPLINE : **ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT**

TITRE :

**PHOTOS RÉFÉRENCES ET TABLEAU DES
NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR**

NUMÉRO DU FEUILLET : **E-007**
FEUILLET # : **E-007** DE **E-007**

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES** # RV : **00**
EN DATE DU : 2026/04/10



PHOTO RÉFÉRENCE No.1 - LOCAL F1237



PHOTO RÉFÉRENCE No.2 - CORRIDOR

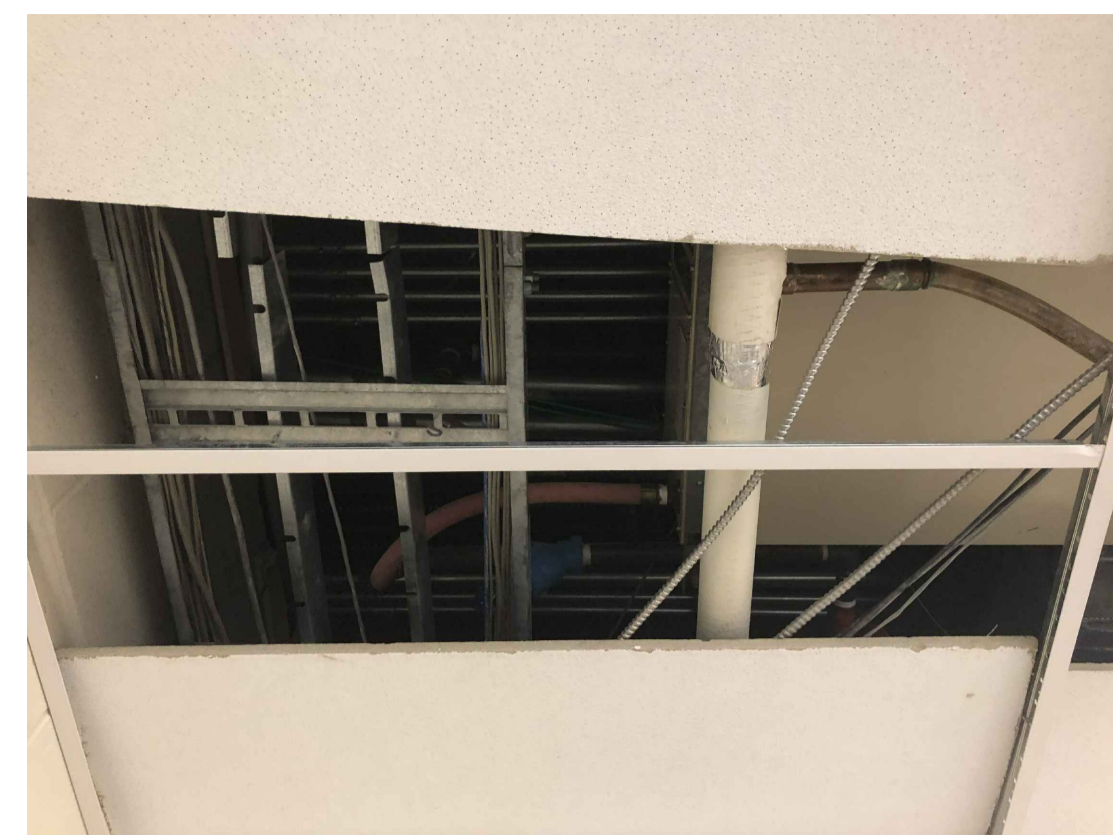


PHOTO RÉFÉRENCE No.3 - CORRIDOR

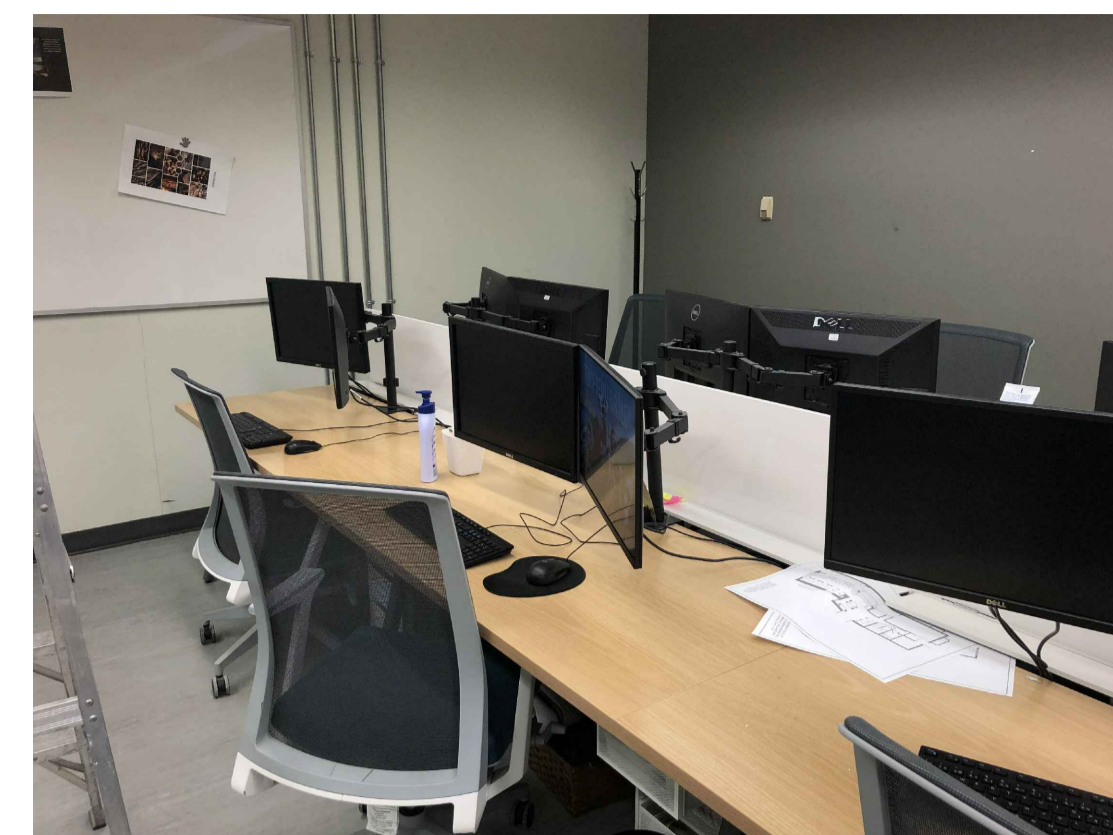


PHOTO RÉFÉRENCE No.4 - LOCAL 2216

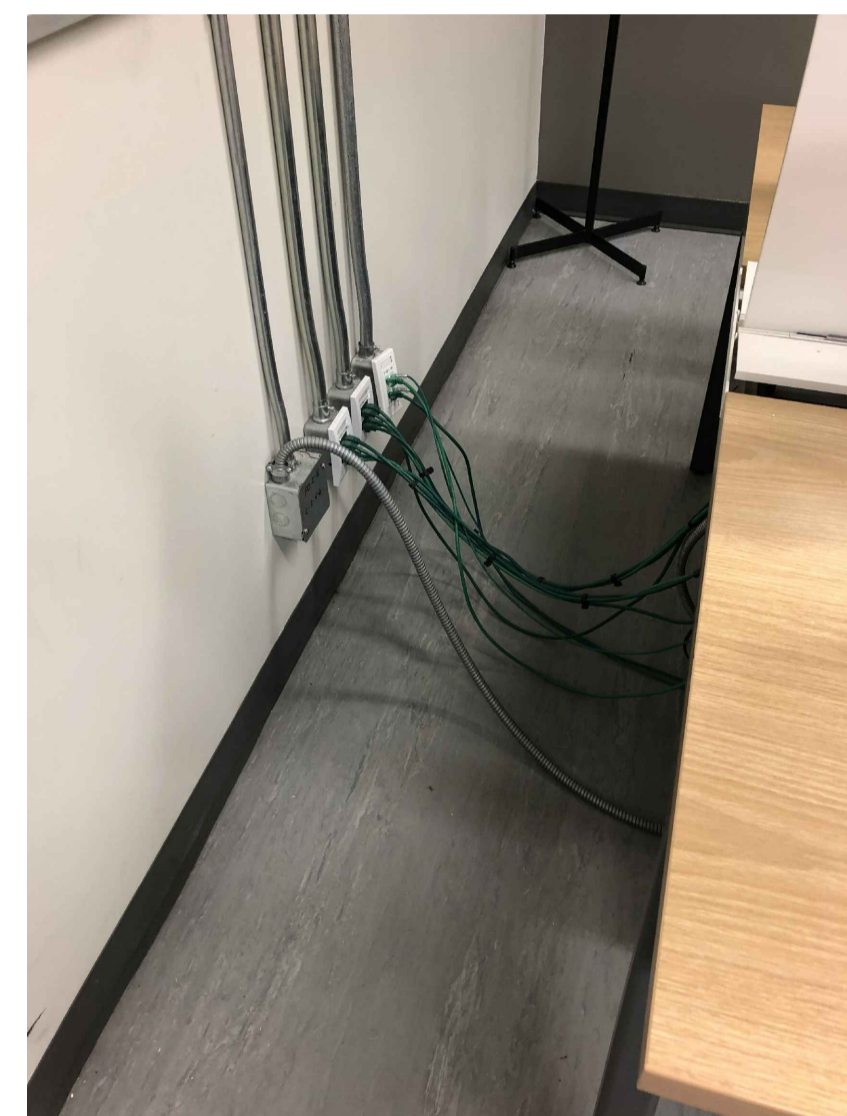


PHOTO RÉFÉRENCE No.5 - LOCAL 2216

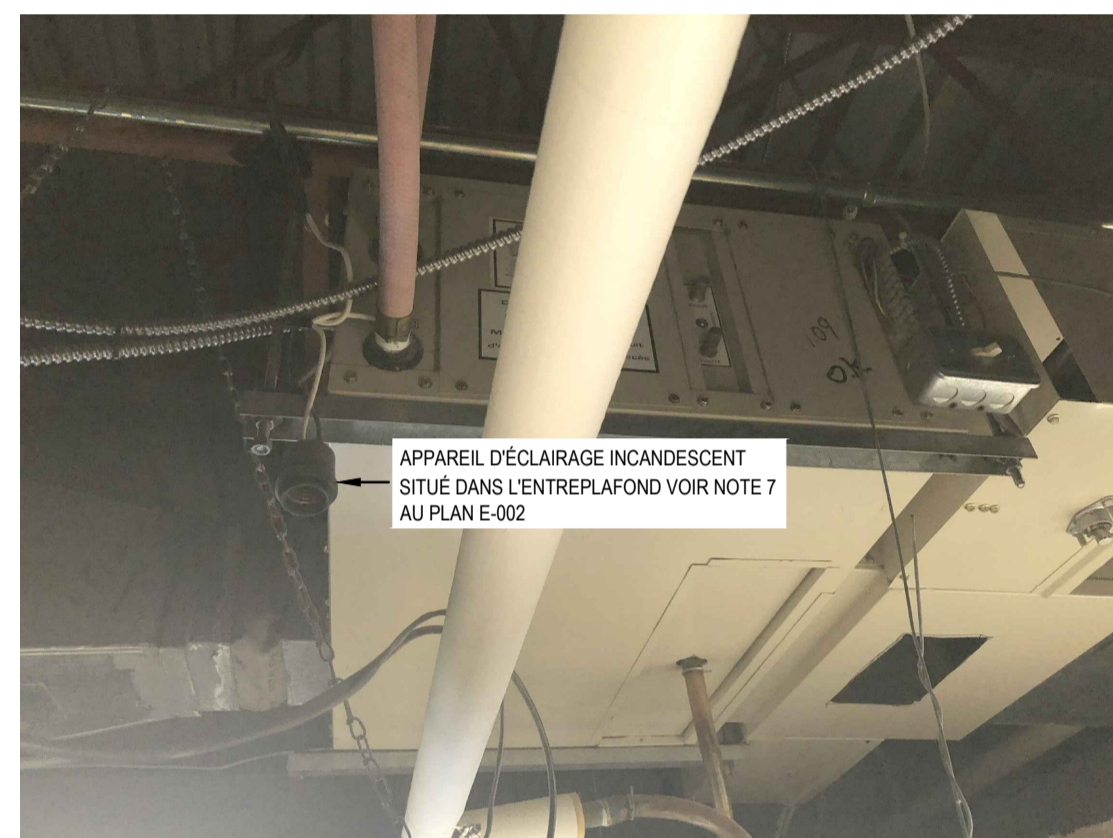


PHOTO RÉFÉRENCE No.6 - CORRIDOR VEST. 11

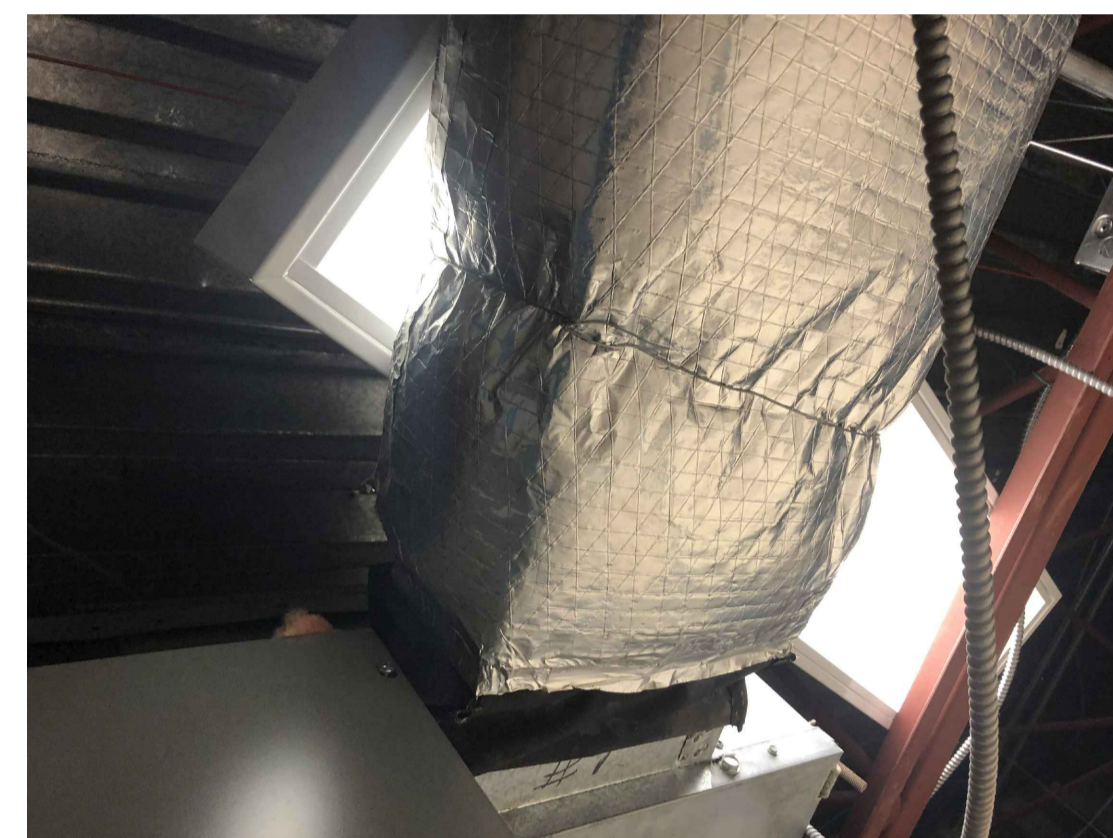


PHOTO RÉFÉRENCE No.7 - LOCAL 2039

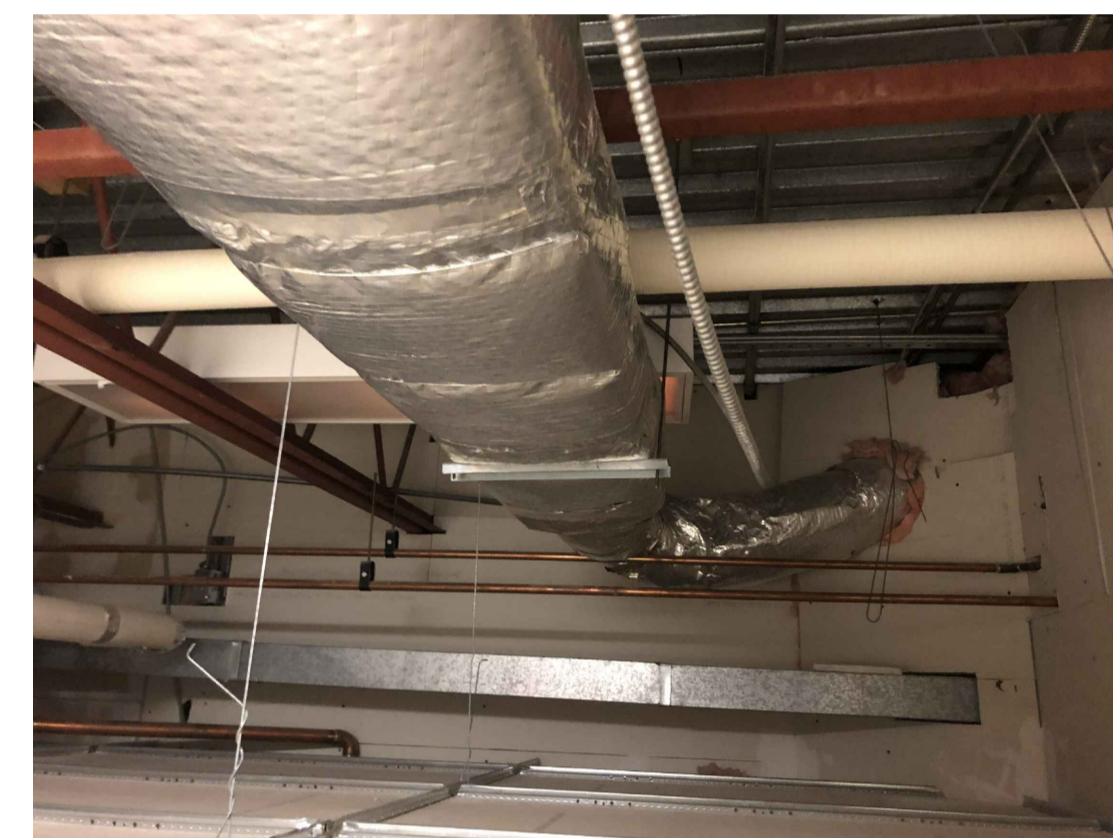


PHOTO RÉFÉRENCE No.8 - LOCAL 2039

TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR

IDENT.	VENTILATEUR				REFROIDISSEMENT										CHAUFFAGE				NIVEAU DE BRUIT EAU REFROIDISSEMENT								ÉLECTRICITÉ				POIDS lb.	RACCORDS Pc.	CONDENSÉ Pc.	NOTES							
	CFM NOMINAL	PSE ps.	EWT (F°)	LWT (F°)	EDB (F°)	EWB (F°)	LDB (F°)	LWB (F°)	DÉBIT EAU GPM	PERTE DE PRESSION pi	CAPACITÉ SENSIBLE btu/hr	CAPACITÉ TOTAL btu/hr	CHALEUR REJETÉE btu/hr	EER	EWT (F°)	LWT (F°)	EDB (F°)	LDB (F°)	DÉBIT EAU GPM	PERTE DE PRESSION pi	CAPACITÉ SENSIBLE btu/hr	CHALEUR ABSORBÉE btu/hr	COP	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	125 Hz	IRRADIÉ PAR LE CAISSON					250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	FLA	MCA	VOLTAGE V / Ph / Hz
009	322	0.7	90	102.5	78	67	59	56.2	1.69	6.4	5 100	8 200	10 600	12.1	60	50.8	68	108	1.69	6.9	10 700	7 800	3.6	68	63	56	54	52	64	61	57	53	48	6.0	6.93	208 / 1 / 60	15	105	1/2	3/4	1 @ 5
012	361	0.7	90	102.8	78	67	60.9	57	2.25	4.2	6 700	11 300	14 400	12.2	60	50.5	68	104.6	2.25	5.3	14 200	10 700	4.1	68	62	56	54	51	66	61	54	53	47	7.9	9.30	208 / 1 / 60	15	114	1/2	3/4	1 @ 5
015	535	0.7	90	102.0	78	67	61.1	59	2.81	2.0	9 300	12 900	16 900	11.2	60	51.7	68	98.3	2.81	2.5	15 300	11 600	4.2	67	55	53	54	51	66	60	56	54	48	8.2	9.60	208 / 1 / 60	15	153	1/2	3/4	1 @ 5
018	633	0.7	90	103.4	78	67	58.7	57.1	3.38	5.9	12 100	17 800	22 600	12.7	60	50.8	68	99.8	3.38	7.0	19 900	15 500	4.5	68	56	54	53	54	66	60	57	55	50	10.0	11.90	208 / 1 / 60	15	158	1/2	3/4	1 @ 5
018A	598	0.5	90	103.2	78	67	60.6	57.2	3.38	7.1	11 302	17 976	22 398	13.9	60	50.5	68	99.7	3.4	7.5	20 598	16 113	4.6	60	58	53	51	50	62	60	57	54	50	10.0	11.80	208 / 1 / 60	15	150	1/2	3/4	1 @ 4, 6, 7
024	798	0.8	90	103.3	78	67	59.6	57.7	4.5	5.8	15 800	23 100	30 000	11.4	60	51.1	68	104.7	4.5	6.9	26 700	20 100	4.1	67	55	55	56	55	68	62	58	55	52	11.6	13.50	208 / 3 / 60	20	174	3/4	3/4	1 @ 5
024A	787	0.6	90	102.9	78	67	59.8	57.5	4.5	6.1	15 505	22 912	29 019	12.8	60	51.2	68	98.3	4.5	6.5	25 866	19 890	4.3	69	62	57	57	53	64	62	60	56	52	9.9	11.70	208 / 3 / 60	15	182	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7
024B	798	0.8	90	103.3	78	67	59.6	57.7	4.5	5.8	15 800	23 100	30 000	11.4	60	51.1	68	104.7	4.5	6.9	26 700	20 100	4.1	67	55	55	56	55	68	62	58	55	52	15.3	18.2	208 / 1 / 60	25	174	3/4	3/4	1 @ 5
030	1028	0.8	90	102.8	78	67	61.2	58.3	3.2	18 700	28 000	36 000	11.9	60	51.0	68	100.6	5.63	3.9	33 000	25 200	4.2	69	59	60	59	60	68	61	59	56	54	12.8	15.00	208 / 3 / 60	20	182	3/4	3/4	1 @ 5	
030A	715	0.6	90	101.7	78	67	58.8	54.8	5.63	8.8	14 887	26 072	32 818	13.2	60	52.2	68	106	5.63	9.3	29 479	22 030	4.0	73	66	64	64	60	65	62	63	58	55	14.8	17.70	208 / 1 / 60	25	182	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7
042	1 455	0.8	90	103.0	78	67	59.8	58.2	7.88	6.5	28 600	40 200	51 300	12.4	60	50.7	68	102.5	7.88	7.6	48 300	36 600	4.1	71	65	62	65	63	74	67	61	60	58	19.5	22.90	208 / 3 / 60	35	218	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7

- NOTES :
- MOTEUR ECM À TORQUE CONSTANT.
 - CIA ENSEMBLE ULTRA SILENCIEUX.
 - CIA SUPPORT DE FILTRE DE 25mm ET DE FILTRATION MERV8. LA PRESSION STATIQUE INCLUT UNE PRESSION STATIQUE SUPPLÉMENTAIRE DE 0.2 ps POUR LES FILTRES MERV8 POUR LES THERMOPOMPES DE MARQUE CLIMATEMASTER. FOURNIR LES FILTRES AINSI QU'UN JEU SUPPLÉMENTAIRE.
 - CIA INTERRUPTEUR D'ISOLEMENT.
 - REFRIGÉRANT R454B.
 - REFRIGÉRANT R32.
 - CETTE THERMOPOMPE ÉTANT DANS UN CORRIDOR, LIMITER LA QUANTITÉ DE REFRIGÉRANT À 30 ONCES À MOINS D'UTILISER LE REFRIGÉRANT R410A.

- REMARQUES GÉNÉRALES :
- LE TABLEAU EST BASÉ SUR LES MODÈLES SCI DE CLIMATE MASTER POUR LES THERMOPOMPES AU REFRIGÉRANT R-454B ET SUR LA SÉRIE SWCH DE DAIKIN POUR CELLES AU REFRIGÉRANT R32. L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER DES ÉQUIVALENCES AUX EXIGENCES DU CONTRAT. LES PERFORMANCES (COP ET EER) DEVONT ÊTRE AU MINIMUM À 90% DE LA VALEUR INDIQUÉE AU TABLEAU.
 - VOIR PLAN POUR ARRANGEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES. À CONFIRMER SUR PLACE. THERMOPOMPE HORIZONTALE. PRÉVOIR TRANSITION SUR ALIMENTATION ET RETOUR POUR S'AJUSTER AUX DIMENSIONS DES CONDUITS DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
 - POUR TOUTE ÉQUIVALENCE, L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA S'ASSURER DE VÉRIFIER L'ESPACE DISPONIBLE. SI LA THERMOPOMPE EST DE PLUS GRANDE DIMENSION, DE COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES SI LE RACCORD ÉLECTRIQUE EST DE CAPACITÉ PLUS ÉLEVÉE, D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LES CONDUITS DE VENTILATION SI LES DIMENSIONS ET L'ARRANGEMENT DE LA THERMOPOMPE SONT DIFFÉRENTS DE CE QUI EST MONTRÉ EN PLAN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LA TUYAUTERIE SI L'ARRANGEMENT DE LA THERMOPOMPE EST DIFFÉRENT DE CE QUI EST MONTRÉ EN PLAN.
 - PRÉVOIR DES BOYAUX FLEXIBLES EN ACIER TRESSÉ SUR LES RACCORDS D'EAU TEMPÉRÉE. ENLEVER CEUX EXISTANTS.
 - LES CONTRÔLES DES THERMOPOMPES DEVONT ÊTRE COMPATIBLES AVEC L'EXISTANT.
 - PRÉVOIR LA MISE EN MARCHE DES THERMOPOMPES AVEC RAPPORT DU BALANCEMENT DU DÉBIT TOTAL À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU PLAN.
 - PRODUITS ACCEPTÉS : CLIMATE MASTER, DAIKIN, TRANE, VERSATEC, ENVISION, THERMOPLUS.